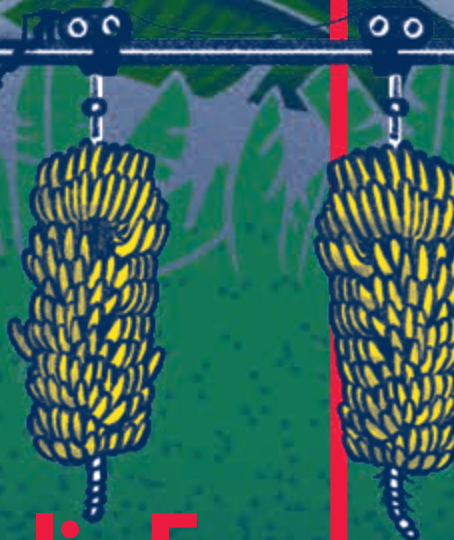




CHIQUITA
**Bananes
toxiques**



Public Eye

Grâce à vous!

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissant-e-s. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

publiceye.ch/cadeau

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine.

publiceye.ch/membres

Pour en savoir plus sur notre travail, commandez gratuitement un abonnement à l'essai.

publiceye.ch/abo-essai

RÉDACTION ET PRODUCTION
Karine Pfenniger (FR) et
Romeo Regenass (DE)

—
TRADUCTION
Antoine Panchaud

—
MISE EN PAGES ET INFOGRAPHIES
opak.cc

—
ILLUSTRATION DE COUVERTURE
opak.cc

—
IMPRESSION
Stämpfli Communication, Berne
Rebello & PerlenValue, FSC

—
TIRAGE
FR : 10 600 ex. / DE : 26 700 ex.

—
ISSN
2504-1258

—
CONTACT
Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne

—
Tél. +41 (0)21 620 03 03
contact@publiceye.ch
publiceye.ch

—
Paraît six fois par année en
français et allemand, dont une
fois en tant que rapport annuel.

—
COMPTE DE DONNS
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



Bananes : lutter contre une exploitation qui colle à la peau

Rares sont les entreprises au passé aussi violent que l'United Fruit Company, aujourd'hui connue sous le nom de Chiquita. Fondé en 1899 aux États-Unis, le géant de la banane est emblématique de l'exploitation néocoloniale, entre répression brutale, violation des droits du travail et ingérence politique en Amérique latine. Ce que l'on sait moins, c'est qu'en 2008, Chiquita a établi l'un de ses sièges à Etoy (VD), une commune aussi paisible que fiscalement avantageuse : entre 2015 et 2024, la multinationale n'a payé en moyenne que 6,8 % d'impôts, tout en versant 850 millions de dollars de dividendes à ses propriétaires.

Le groupe se présente aujourd'hui comme un pionnier de la durabilité et vante ses conditions de travail équitables. Mais sur les plantations de ses sous-traitants au Guatemala, les récits recueillis par mon collègue Adrià Budry Carbó dressent un tout autre tableau : jusqu'à douze heures de labeur par jour, sous une chaleur accablante, dans une course effrénée contre le temps, pour des salaires souvent inférieurs au minimum légal. Et ce n'est pas tout. Travailleurs et travailleuses sont exposé-e-s, sans la moindre protection, à des pesticides toxiques qui imprègnent leur peau, leurs vêtements et même leur nourriture. Celles et ceux qui osent protester ou participer à des réunions syndicales risquent le licenciement, voire une mise à l'écart du secteur. Chiquita invoque la durabilité – mais ce qui perdure, c'est surtout l'exploitation.

Je me déssole de voir des entreprises suisses agir de la sorte. Et je me déssole tout autant que notre pays serve encore de refuge à des sociétés sans scrupules, qui génèrent ici des profits considérables en violant ailleurs des droits humains fondamentaux.

La nouvelle initiative pour des multinationales responsables offre un véritable levier d'action, même s'il faudra faire preuve de patience. Le contre-projet indirect du Conseil fédéral est actuellement en consultation. En attendant, on ne lâche rien : en organisant une manifestation virtuelle devant le siège de Chiquita, nous affirmons notre solidarité avec les ouvriers et ouvrières des plantations guatémaltèques. Nos revendications ? Le versement du salaire minimum légal, une protection contre les pesticides et le respect de la liberté syndicale. Pour participer, rendez-vous page 19 ou au dos du magazine. Ne laissons pas Chiquita perpétuer en Suisse sa tradition d'exploitation !

Rebekka Köppel, responsable web et campagnes



04 **Exploitation, intimidation et pesticides : l'empire bananier de Chiquita**

Dans les plantations des sous-traitants de Chiquita au Guatemala, ouvriers et ouvrières travaillent jusqu'à douze heures par jour, sans protection contre les pesticides – et pour des salaires inférieurs au minimum légal. Celles et ceux qui osent protester risquent le licenciement. Public Eye est allée à leur rencontre.

16 **Chiquita, multinationale suisse de la banane**

Attirée par un régime fiscal imbattable, Chiquita fait aujourd'hui de la Suisse la plaque tournante d'un commerce aussi lucratif que controversé.



20 **Corruption en Gambie : la justice française enquête sur la filiale genevoise de TotalEnergies**

Totsa, la branche du négoce du géant pétrolier TotalEnergies, a été perquisitionnée à Genève en 2024 dans le cadre d'une enquête préliminaire du Parquet national financier portant sur des soupçons de corruption d'agent public étranger. Enquête de Public Eye.

26 **Épisode 3 de notre série sur les brevets abusifs de la pharma**

Réal espoir en oncologie, le Keytruda du géant étasunien MSD pèse lourdement sur les budgets de santé publique en raison de son prix. Conjointement avec le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), nous dévoilons les mécanismes utilisés par le laboratoire pour maintenir ses tarifs élevés.

32 **Deuxième acquittement de Public Eye dans l'affaire Kolmar**

La justice bernoise a acquitté pour la deuxième fois les autrices et l'auteur d'un rapport de Public Eye et de Trial International des charges de diffamation. Ce verdict envoie un signal fort pour la liberté d'informer.

33 **Syngenta tourne enfin la page du paraquat**

Le géant bâlois de l'agrochimie a annoncé l'arrêt de la production du paraquat, un herbicide toxique qui a provoqué des dizaines de milliers de décès dans le monde.



Les corps brisés de Chiquita

Au Guatemala, l'empire bananier de Chiquita s'appuie sur l'exploitation d'une main-d'œuvre précarisée travaillant au cœur de plantations pourtant certifiées Rainforest Alliance. Salaires inférieurs aux minima légaux, exposition à l'épandage aérien de produits agrottoxiques et recours à des cocktails médicamenteux pour tenir les cadences : l'enquête de Public Eye documente l'envers du décor.

TEXTE : ADRIÀ BUDRY CARBÓ PHOTOS : TOMÁS AYUSO/PANOS PICTURES

À l'aube, la bananeraie s'anime avant même que le soleil ne traverse la brume humide de la côte sud du Guatemala. Dans les plantations sous-traitées par Chiquita, les ouvriers agricoles aux figures émaciées se faufilent entre les bananiers, bottes en caoutchouc enfoncées dans la boue noire, machettes affûtées à la ceinture. Tous savent que la journée sera longue : dix heures, parfois douze, pour un salaire dérisoire – souvent en dessous des minima légaux.

José Maldonado* se frotte machinalement les avant-bras, gêné par les démangeaisons occasionnées par les pesticides épandus. Ses mains racontent, mieux que ses mots, des années de labeur : noueuses et taillées de cicatrices, une plaie encore à vif. « Le corps humain n'est pas une machine », souffle-t-il en montrant sa dernière fiche de paie. 1198 quetzals ; en net à peine 105 francs pour deux semaines de travail. C'est 35 % de moins que le salaire minimum national agricole.

À l'ombre des bananiers, José baisse les yeux sur sa fiche de paie. Son histoire est aussi celle de cette terre et des gens qui la cultivent. Ses frères Rogelio* et Luis* répètent les mêmes gestes, respirent le même air chargé de produits chimiques et comptent les mêmes quetzals à la fin de la quinzaine. Chez les Maldonado, le travail dans la banane se partage – comme l'usure.

En novembre 2025, Public Eye a parcouru le Guatemala – traçant une diagonale du nord-est, de la ville portuaire de Puerto Barrios à celle de Puerto San José, au sud du pays – pour documenter les conditions de travail et de vie sur les plantations de Chiquita, domiciliée dans le canton de Vaud depuis 2008, et celles de ses sous-traitants.

Au pied des bananeraies et dans leurs logements de fortune, nous avons rencontré des dizaines de cueilleurs et cueilleuses, fumigateurs, effeuilleurs, empaqueteuses et scelleuses ; un large échantillon des corps de métiers employés directement par la multinationale ou via ses



Photo à gauche : Une bananeraie de Chiquita au Guatemala, en novembre 2025.



Le père Leonel reçoit des ouvriers dans sa paroisse. « Ici, beaucoup ne craignent pas seulement de perdre leur travail ; ils craignent pour leur vie. »

nombreux sous-traitants de la côte sud du pays, dont nous avons pu identifier de nombreux sites. Partout, les mêmes récits : fatigue extrême, salaires insuffisants, exposition non protégée aux produits chimiques, entraves à la liberté syndicale. La totalité des plantations que nous avons visitées dans le sud, là où on l'on a observé les pires conditions, sont pourtant certifiées Rainforest Alliance. Une ONG étasunienne dont le label est censé attester de la préservation de la biodiversité mais aussi des droits et de la sécurité du personnel.

Notre enquête documente une exploitation manifeste des travailleurs et travailleuses de la banane, des violations de leurs droits fondamentaux et des conditions de travail contraires aux normes internationales (par exemple le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ou les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail, tous deux ratifiés par la Suisse). Dans un Guatemala marqué par la pauvreté, le narcotraffic, l'impunité et une violence endémique, un climat de peur et de méfiance règne d'une plantation à l'autre. José Maldonado le résume sans détour : « Ici, personne ne peut dire non. Tu dois supporter les heures de travail et les produits sur ta peau ou ils trouvent

quelqu'un d'autre. » Pour protéger les personnes que nous avons interrogées de licenciement et de représailles physiques, nous avons anonymisé la majorité d'entre elles ainsi que les exploitations qui les emploient.

Le témoignage des frères Maldonado n'est pas isolé. Dans le sud du pays, où se concentrent 85 % des emplois bananiers, les entreprises qui gèrent les plantations pour le compte de Chiquita s'appuient sur une main-d'œuvre jeune, isolée et faiblement organisée syndicalement – un terreau idéal pour maintenir des conditions de travail éprouvantes et un contrôle strict. Ici, l'or vert, c'est la banane : le produit fait tourner l'économie de toute une région mais atteint, ici, rarement la couleur jaune.

Ce reportage plonge au cœur de ces plantations où l'économie mondiale croise le silence – et souvent la complicité – des institutions. Où des milliers de personnes travaillent dans une invisibilité presque totale. Ici, l'histoire du Guatemala s'écrit encore à la machette, entre sueur, pesticides et cocktails médicamenteux.

Une main-d'œuvre dopée par « la bomba »

À Puerto San José, petite ville située sur la côte Pacifique, le père Leonel reçoit dans sa paroisse ceux qui osent encore parler. Il raconte des ouvriers épuisés, des familles inquiètes, des jeunes qui disparaissent deux semaines d'affilée pour travailler dans les plantations du sud. « Ils venaient à l'église. D'abord pour Dieu... puis ils ont commencé à parler. On ne pouvait pas l'ignorer », dit-il en posant ses mains sur le pupitre. Dans cette partie du Guatemala, personne n'échappe à la peur : « On ne sait jamais à qui on parle », confie l'ecclésiastique. « Ici, beaucoup ne craignent pas seulement de perdre leur travail ; ils craignent pour leur vie. »

Le père Leonel se définit pourtant comme un « facilitateur, pas un agitateur » et dit vouloir « illuminer et orienter le social depuis le religieux ». Cela a suffi pour qu'on le prive d'accéder à une petite église proche d'une plantation. « Les portes sont toujours fermées », glisse-t-il. Dans une région dominée par l'agro-industrie, même un prêtre peut devenir une menace s'il donne des mots à ceux qui n'en ont pas.

Beaucoup de travailleurs viennent de Cobán, une ville indigène des hautes terres à dix heures de route. Coupés de leurs communautés, sans information ni soutien, ils acceptent ce que le domaine agricole exige. Le vide s'est encore creusé depuis la disparition des ONG, encore récemment soutenues par les fonds de l'USAID. Dans cet espace abandonné, un autre soutien s'impose depuis plusieurs années : chimique, clandestin, dangereux.

Au fil des semaines, un mot revient sur toutes les lèvres : « la bomba ». Un mélange artisanal de tramadol – un analgésique





Un panneau en bordure de plantation interdit l'accès et met en garde contre l'épandage de pesticides.

sique de la famille des opioïdes – dissous dans du Raptor, une boisson énergisante, « pour que ça tape plus vite », explique Pedro*, un jeune qui a travaillé sous les cadences les plus lourdes. Le cocktail explosif coupe la faim, atténue la fatigue et offre un bien-être artificiel. Ici, les ouvriers en consomment jusqu'à sept par jour pour tenir. « Ça te donne l'impression que ton corps

peut continuer », résume Pedro. Le tramadol circule de main en main, vendu par des employés plus expérimentés chargés de se procurer puis de livrer les médicaments. Et les supérieurs affirment ne rien savoir, soutient Pedro. Mais les travailleurs et travailleuses glissent la même phrase : « Sans la bomba, beaucoup ne tiendraient pas. » Face aux cadences, à la chaleur, à

Dans l'ombre des bananeraies, la violence

Autour des ports de Puerto Quetzal et Puerto Barrios, la peur prend une autre forme. Ces couloirs logistiques stratégiques attirent trafiquants et réseaux criminels, et plusieurs saisies de cocaïne dissimulée dans des cargaisons de bananes ont été documentées ces dernières années. Les groupes agroalimentaires se présentent comme des victimes de ces trafics. Pour certains syndicalistes, la chaîne d'approvisionnement devrait être assainie « de bout en bout ».

Cette peur s'inscrit dans une longue histoire de répression syndicale. Au Guatemala, le mouvement ouvrier porte encore la mémoire du Plan Sacapa, un programme clandestin élaboré à la fin de la guerre civile (1960-1996) pour démanteler les syndicats dans des secteurs jugés stratégiques. Le document – longtemps resté secret et consulté par Public Eye – a été rédigé dans un contexte de collaboration étroite entre armée, renseignement et certaines entreprises.

Entre 2004 et 2024, 110 syndicalistes ont été assassinés au Guatemala, souvent lors d'attaques ciblées menées par des hommes armés à moto. En octobre 2023, une travailleuse d'une filiale de Del Monte, qui avait organisé deux jours de grève, a été abattue à la sortie d'une plantation. La plupart de ces crimes n'ont jamais été élucidés.



Les employés tractent environ 500 kg de bananes à une vitesse moyenne de 1,56 m/s, comme l'impose la CCT de Chiquita.

l'absence de pauses, la substance est devenue un outil de survie – un narcotique du quotidien dans les rangées de bananiers.

Les conséquences pourraient être lourdes. Dans un long article paru en octobre 2024, le magazine d'investigation guatémaltèque *No Ficción* a documenté cette « épidémie » silencieuse qui frappe toute la côte sud. S'il admet que les causes de l'insuffisance rénale chronique – aujourd'hui l'une des principales causes de mortalité dans la région – font débat, il souligne que de nombreux experts pointent le travail agro-industriel comme facteur-clé. Les données sanitaires montrent en effet une progression des maladies rénales chroniques dans le département d'Escuintla, où se situe Puerto San José : la côte pacifique, qui ne représente qu'environ un dixième de la population, concentre une part disproportionnée des décès liés à ces pathologies.

Les études scientifiques et les observations d'organisations médicales comme MSF confirment la hausse des atteintes rénales chez le personnel agricole, sans établir de lien direct avec le tramadol. Une étude menée auprès d'ouvriers et d'ouvrières guatémaltèques estime par exemple à environ 3 % la prévalence des maladies rénales d'étiologie inconnue – et un taux plus élevé encore dans le secteur de la banane. Ici, beaucoup attribuent les défaillances physiques des cueilleurs – évanouissements,

malaises, parfois décès – à la chaleur extrême, aux sodas, au travail sous contrainte et à la bomba.

La malédiction qui vient du ciel

On retrouve les frères Maldonado sur le pas de leur porte. Au sud du Guatemala, l'usure des corps ne vient pas seulement des cadences ou des cocktails de stimulants. Dans les plantations, un autre poison agit en permanence, quasi invisible mais omniprésent, pulvérisé du ciel semaine après semaine.

Aux côtés de José, son frère Rogelio reste silencieux. Ses yeux fixent un point invisible, comme s'il voyait encore les petites avionnettes descendre au-dessus des bananiers pulvérisant le mancozèbe. Sur les milliers d'hectares de bananeraies du Guatemala, le fongicide est omniprésent : c'est l'arme principale contre la sigatoka noire, une maladie foliaire qui ravage les cultures du précieux « or vert ». Pour les travailleurs, c'est une menace quotidienne.

« Ils passent très bas, et la poudre jaune retombe directement sur nous. On arrive parfois à couper une feuille de



bananier pour se couvrir, mais ça ne suffit pas », lâche Rogelio, l'aîné de la fratrie des Maldonado, tous employés par des sous-traitants de Chiquita. Pas de pause, pas d'avertissement : les ouvriers continuent de couper, de charger, de tirer les câbles qui soutiennent les régimes de bananes. Parfois, explique-t-il, la pluie acide les surprend en pleine pause déjeuner, avalé au pied des bananiers. La brume chimique s'infiltré dans leurs vêtements, dans leur nourriture et à travers leurs pores, charriée par l'humidité lourde du sud du Guatemala.

Le mancozèbe a été interdit dans l'Union européenne et en Suisse en 2020, respectivement 2021, après que la substance a été classée perturbateur endocrinien et toxique pour la reproduction. Des études ont démontré que l'exposition au fongicide provoque des malformations du cerveau chez les enfants à naître. Le mancozèbe est aussi suspecté par les autorités européennes d'être cancérigène.

Malgré tout, de nombreuses entreprises, dont le géant agrochimique Syngenta, continuent de le vendre dans les pays comme le Guatemala, où les réglementations sont plus faibles. Le groupe bulgare Agria en a même exporté 180 tonnes en 2024 depuis le territoire européen vers le Guatemala, comme l'a révélé un rapport de Public Eye.

Interpellé, le groupe bâlois Syngenta précise opérer « dans le plein respect des lois et réglementations locales ». Il indique être un acteur de taille moyenne sur le marché du mancozèbe et affirme que son produit Rido-mil Gold n'est « pas homologué pour une utilisation dans les plantations de bananes au Guatemala ». Il souligne que l'agriculture tropicale diffère fondamentalement de celle pratiquée en Europe et que par conséquent, « les approches en matière de protection des végétaux doivent également être adaptées aux réalités locales ».

Dans la lutte contre la sigatoka noire, le mancozèbe reste largement utilisé. L'organisme de certification Rainforest Alliance a accordé une autorisation exceptionnelle pour son usage dans les plantations guatémaltèques jusqu'au 31 décembre 2028, invoquant la nécessité d'une « prise en charge rigoureuse des maladies ».

Un dispositif permanent

Dans les plantations de bananes guatémaltèques, l'exposition aux fongicides ne relève pas d'un épisode ponctuel mais d'un dispositif permanent. Les avionnettes épandent du mancozèbe une, deux, trois fois par semaine, tout au long de l'année. Dans le documentaire *Banana Land: Blood, Bullets and Poison* (2014), retraçant l'histoire tumultueuse de l'industrie bananière en Amérique latine, un chercheur raconte que des pilotes équatoriens admettent avoir subi, lors de certains vols, de brèves pertes de conscience ou une altération de leurs capacités cognitives, dues aux effluves du fongicide. Selon les statistiques officielles, 43 avions de fumigation se sont écrasés au Guatemala entre 2012 et 2025, principalement



Des pesticides sont épandus par avion lorsque les ouvriers travaillent ou mangent dans les plantations.

Chiquita : un siècle de mondialisation

Au tournant du XX^e siècle déjà, l'ancêtre de Chiquita, l'United Fruit Company (UFCO), développe le port caribéen de Puerto Barrios pour expédier ses navires frigorifiques chargés de bananes – qui constituent ce qu'elle nomme la « Great White Fleet ».

Avec Puerto Quetzal, Puerto Barrios fait aujourd'hui partie intégrante du circuit logistique de Chiquita au Guatemala. À l'unité de transformation, les caisses de bananes préparées par les ouvrières sont chargées dans des containers frigorifiés et transportées sur les camions estampillés Chiquita, nombreux sur les routes du pays. Depuis Puerto Barrios et Puerto Quetzal, elles sont expédiées sur les marchés internationaux.

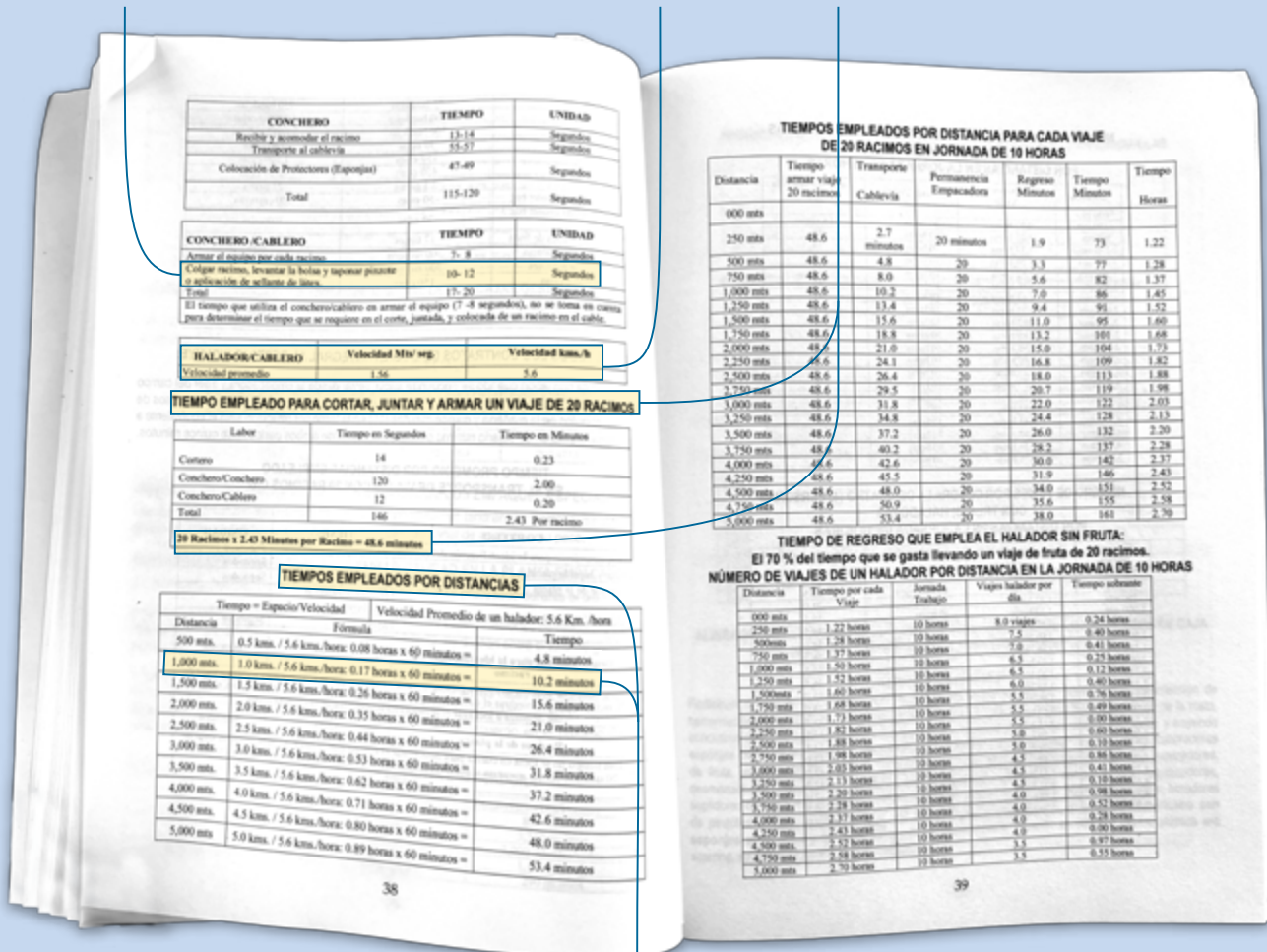
Avec 2,5 millions de tonnes par an, le Guatemala se classe troisième exportateur mondial de bananes. Les États-Unis en sont le principal débouché (environ 80 %). Une partie des volumes est acheminée en Europe via les Pays-Bas.

Des cadences de travail minutées à la seconde près dans la CCT de Chiquita

Suspendre le régime, relever le sac et obturer ou sceller la tige florale (pinzote) **10-12 secondes**

Vitesse moyenne du tireur de câble **1,56 m/s**

Temps nécessaire pour couper, assembler et préparer un trajet avec 20 régimes de bananes **20 régimes de bananes x 2,43 minutes = 48,6 minutes**



CONCHERO	TIEMPO	UNIDAD
Recibir y acomodar el racimo	11-14	Segundos
Transporte al cableiro	32-37	Segundos
Colocación de Protectores (Espanjas)	47-49	Segundos
Total	115-120	Segundos

CONCHERO-CABLERO	TIEMPO	UNIDAD
Amar el equipo por cada racimo	5- 8	Segundos
Colgar racimos, levantar la bolsa y taponar pronto la aplicación de sellante de látex	10- 12	Segundos
Tasa	11- 20	Segundos

HALADOR/CABLERO	Velocidad Mts/seg.	Velocidad km./h
Velocidad promedio	1.56	5.6

TIEMPO EMPLEADO PARA CORTAR, JUNTAR Y ARMAR UN VIAJE DE 20 RACIMOS

Labor	Tiempo en Segundos	Tiempo en Minutos
Corte	14	0.23
Conchero/Conchero	120	2.00
Conchero/Cableiro	12	0.20
Total	146	2.43 Por racimo

20 Racimos x 2.43 Minutos por Racimo = 48.6 minutos

TIEMPOS EMPLEADOS POR DISTANCIAS

Distancia	Velocidad Promedio de un halador: 5.6 Km./hora	Tiempo
500 mts.	0.5 kms. / 5.6 kms./hora: 0.08 horas x 60 minutos =	4.8 minutos
1,000 mts.	1.0 kms. / 5.6 kms./hora: 0.17 horas x 60 minutos =	10.2 minutos
1,500 mts.	1.5 kms. / 5.6 kms./hora: 0.26 horas x 60 minutos =	15.6 minutos
2,000 mts.	2.0 kms. / 5.6 kms./hora: 0.35 horas x 60 minutos =	21.0 minutos
2,500 mts.	2.5 kms. / 5.6 kms./hora: 0.44 horas x 60 minutos =	26.4 minutos
3,000 mts.	3.0 kms. / 5.6 kms./hora: 0.53 horas x 60 minutos =	31.8 minutos
3,500 mts.	3.5 kms. / 5.6 kms./hora: 0.62 horas x 60 minutos =	37.2 minutos
4,000 mts.	4.0 kms. / 5.6 kms./hora: 0.71 horas x 60 minutos =	42.6 minutos
4,500 mts.	4.5 kms. / 5.6 kms./hora: 0.80 horas x 60 minutos =	48.0 minutos
5,000 mts.	5.0 kms. / 5.6 kms./hora: 0.89 horas x 60 minutos =	53.4 minutos

TIEMPOS EMPLEADOS POR DISTANCIA PARA CADA VIAJE DE 20 RACIMOS EN JORNADA DE 10 HORAS

Distancia	Tiempo armar viaje 20 racimos	Transporte Cableiro	Permanencia Empacadora	Regreso Minutos	Tiempo Minutos	Tiempo Horas
000 mts						
250 mts	48.6	2.7 minutos	20 minutos	1.9	73	1.22
500 mts	48.6	4.8	20	3.3	77	1.28
750 mts	48.6	8.0	20	5.6	82	1.37
1,000 mts	48.6	10.2	20	7.9	86	1.45
1,250 mts	48.6	13.4	20	9.4	91	1.52
1,500 mts	48.6	15.6	20	11.0	95	1.60
1,750 mts	48.6	18.8	20	13.2	101	1.68
2,000 mts	48.6	21.0	20	15.0	104	1.73
2,250 mts	48.6	24.1	20	16.8	109	1.82
2,500 mts	48.6	26.4	20	18.0	113	1.88
2,750 mts	48.6	29.5	20	20.7	119	1.98
3,000 mts	48.6	31.8	20	22.0	122	2.03
3,250 mts	48.6	34.8	20	24.4	128	2.13
3,500 mts	48.6	37.2	20	26.0	132	2.20
3,750 mts	48.6	40.2	20	28.2	137	2.28
4,000 mts	48.6	42.6	20	30.0	142	2.37
4,250 mts	48.6	45.5	20	31.9	146	2.43
4,500 mts	48.6	48.0	20	34.0	151	2.52
4,750 mts	48.6	50.9	20	35.6	155	2.58
5,000 mts	48.6	53.4	20	38.0	161	2.69

TIEMPO DE REGRESO QUE EMPLEA EL HALADOR SIN FRUTA: El 70 % del tiempo que se gasta llevando un viaje de fruta de 20 racimos.

NÚMERO DE VIAJES DE UN HALADOR POR DISTANCIA EN LA JORNADA DE 10 HORAS

Distancia	Tiempo por cada Viaje	Jornada Trabajo	Viajes halador por día	Tiempo sobrante
000 mts		10 horas	8.0 viajes	0.24 horas
250 mts	1.22 horas	10 horas	7.5	0.40 horas
500 mts	1.28 horas	10 horas	7.8	0.41 horas
750 mts	1.37 horas	10 horas	7.3	0.23 horas
1,000 mts	1.50 horas	10 horas	6.5	0.12 horas
1,250 mts	1.52 horas	10 horas	6.5	0.40 horas
1,500 mts	1.60 horas	10 horas	6.2	0.36 horas
1,750 mts	1.68 horas	10 horas	5.9	0.49 horas
2,000 mts	1.73 horas	10 horas	5.7	0.60 horas
2,250 mts	1.81 horas	10 horas	5.5	0.60 horas
2,500 mts	1.88 horas	10 horas	5.3	0.58 horas
2,750 mts	1.98 horas	10 horas	5.0	0.88 horas
3,000 mts	2.03 horas	10 horas	4.9	0.41 horas
3,250 mts	2.13 horas	10 horas	4.7	0.12 horas
3,500 mts	2.20 horas	10 horas	4.5	0.98 horas
3,750 mts	2.28 horas	10 horas	4.4	0.52 horas
4,000 mts	2.37 horas	10 horas	4.2	0.28 horas
4,250 mts	2.43 horas	10 horas	4.1	0.50 horas
4,500 mts	2.52 horas	10 horas	3.9	0.97 horas
4,750 mts	2.58 horas	10 horas	3.8	0.55 horas
5,000 mts	2.69 horas	10 horas	3.7	

Temps de parcours selon la distance (tireur de câble)
Pour 1000 mètres:
 $1 \text{ km} \div 5.6 \text{ km/h} = 0.17 \text{ heure} \times 60 =$
10,2 minutes par trajet

Infographies réalisées par Fabian Lang.
 Sources: convention collective de travail de Chiquita Guatemala et témoignages.

dans le département d'Escuintla – soit une moyenne de trois accidents par an. Parmi les causes de ces crashes, les rapports évoquent parfois une énigmatique « perte de conscience situationnelle » du pilote.

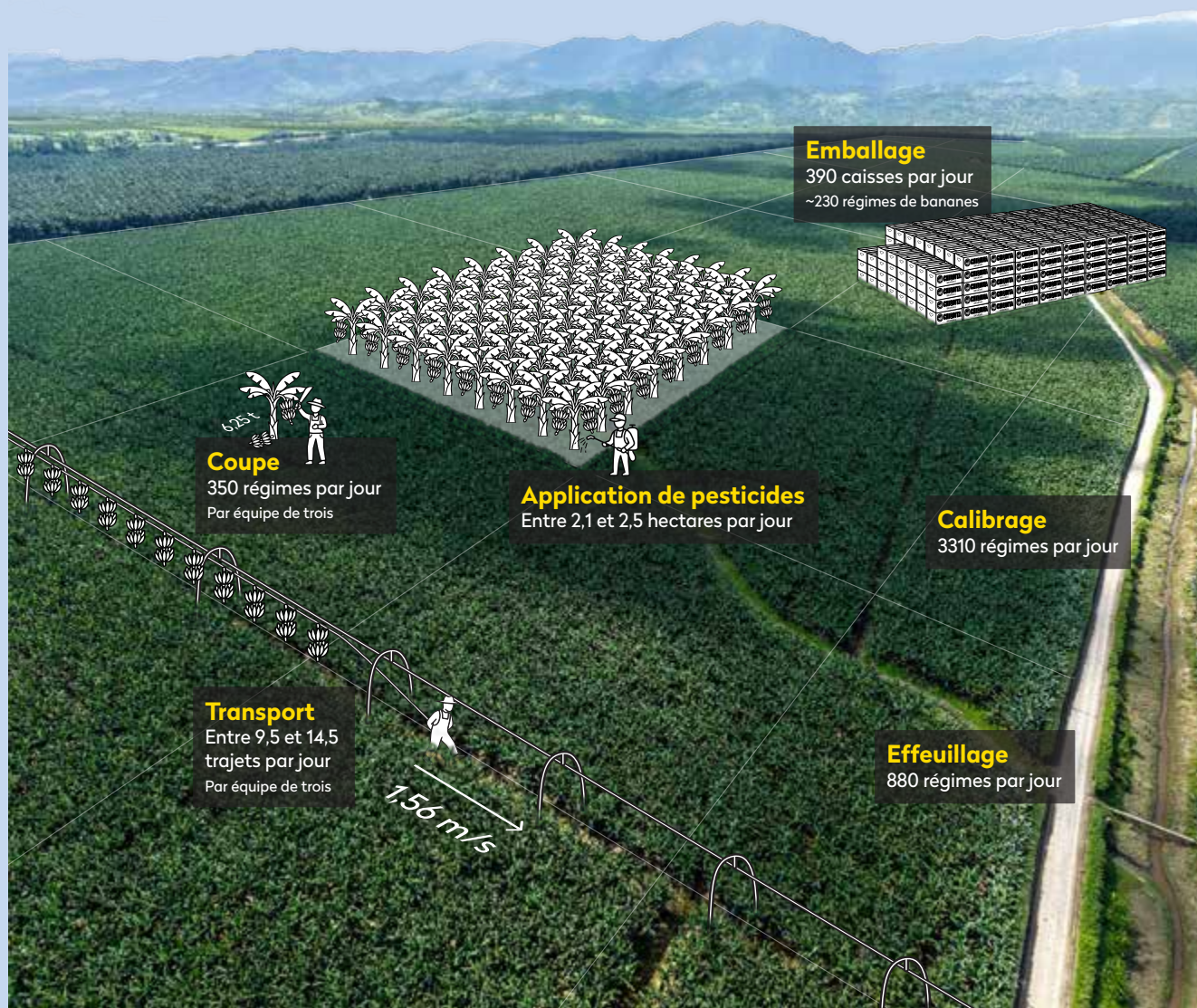
Le mancozèbe n'est qu'un des produits utilisés dans ces plantations. D'autres fongicides, herbicides et insecticides sont appliqués tout au long du cycle de culture, par voie aérienne mais aussi au sol, à l'aide de pulvérisateurs portés à dos d'homme. Sur son site guatémaltèque, le groupe agrochimique Syngenta répertorie 18 pesticides destinés à la culture de la banane. Huit d'entre eux contiennent des substances actives aujourd'hui interdites en Suisse et dans l'Union européenne, en raison de leurs risques pour la santé humaine ou l'environnement.

Dans les plantations du sud, ces produits continuent pourtant d'être utilisés de manière routinière, au contact direct des travailleurs et travailleuses.

Une taylorisation infernale

Dans les bananeraies, on ne rémunère ni les risques, ni l'usure, ni les toxiques. On paie à la pièce – ce que le corps parvient encore à produire. Le système salarial qui règne n'a rien d'un secret, mais tout d'un mécanisme implacable. Pour les patrons, il s'agit d'un outil d'efficacité; pour les travailleurs et les travailleuses, d'un piège qui pousse à l'épuisement. Le « trabajo a destajo » – le salaire à la pièce – façonne chaque minute de leurs journées, indépendamment des conditions climatiques.

Objectifs quotidiens de rendement par secteur et par personne



Salaire agricole minimum national (2025) : 112,99 quetzals par jour (= 11.90 francs)

1 régime de bananes : 150-220 fruits, ~25 kg

1 « main » de bananes : le fruit tel qu'on le retrouve en supermarché, ~1 kg

À Puerto Barrios, dans le nord-est du pays, les neuf plantations environnantes sont directement contrôlées par Chiquita. Ici, les 2700 salarié-e-s (dont 20% de contrats à durée déterminée) gagnent à peine 1 franc de plus par jour que le salaire minimum – à condition d'atteindre des objectifs de rendement précisément définis. Ils sont consignés dans une convention collective (CCT), dont Public Eye a obtenu une copie (voir l'infographie ci-dessus).

Pour les cueilleurs, la règle est simple : ils ont 14 secondes pour couper un régime de bananes, selon la CCT. Par groupes de trois, ils doivent ensuite charger quelque 350 régimes de bananes par jour sur les câbles qui connectent les 2069 hectares de plantations, précise un syndicaliste. « On se soutient comme on peut, relate

un cueilleur, parce que si l'un de nous ralentit, tout le groupe gagne moins. »

Attaché à la taille, le haleur tracte ensuite les bananes par groupe de 20 régimes vers l'unité de transformation, où les fruits seront triés et marqués du sceau de Chiquita. La CCT précise qu'il doit parcourir 250 mètres en 2,7 minutes, soit 1,56 mètre par seconde en moyenne avec une demi-tonne de bananes. Certains jours, la distance peut atteindre 5 kilomètres, à couvrir en 53,4 minutes.

À l'unité de transformation, on retrouve de nombreuses femmes. Elles ont, elles aussi, leurs objectifs de production : 390 caisses par jour par personne selon la CCT, soit quelque 17 tonnes de fruits à traiter. « On ne peut pas sortir avant d'avoir terminé, souvent à 20 h le soir », confie

une empaqueteuse dont nous avons dû anonymiser le nom. Dans les stations de conditionnement de bananes aussi, «chaque travailleur est suivi individuellement et les travailleurs sont réprimandés s'ils sont trop lents», soutient un chercheur de l'Université d'État de Pennsylvanie (Penn State) dans un rapport publié en 2021. Celui-ci juge incompatible une telle organisation du travail avec la «capacité productive» individuelle, concept protégé par la réglementation sociale guatémaltèque. Le rapport conclut: «pousser les salarié-e-s à un rythme de production qui dépasse ce qu'une personne raisonnable peut considérer comme humainement possible constitue une violation des normes de la sécurité sociale au Guatemala».

Chez Chiquita, celles et ceux qui parviennent à dépasser leurs objectifs ont la possibilité de gagner un peu plus que le salaire minimum. Pour Manuel Rivas, c'est le verre à moitié plein. Le président du syndicat Colsiba, qui réunit les neuf plantations environnantes, salue les avancées syndicales, obtenues de longue lutte. Même si elles «ne compensent pas l'inflation de 4-5% par an, admet-il. Nous avons encore une dette envers la classe travailleuse.»

Un salaire qui s'arrache à la machette

Les conditions sont encore plus dures dans le sud, où Chiquita s'appuie davantage sur des sous-traitants. Selon l'étude de Penn State, le contraste entre les deux régions est frappant: dans le nord syndiqué, en 2021, les travailleurs et travailleuses gagnaient en moyenne 586 dollars par mois et travaillaient 54 heures par semaine, contre une moyenne de 308 dollars et 68 heures travaillées dans le sud non syndiqué. Les conditions y sont aussi, selon le rapport, bien plus dures: pauses réduites, violences verbales ou sexuelles plus fréquentes, protections faibles et accès limité aux soins. Et ceci, malgré le fait que ces observations ont toutes été réalisées dans des entreprises supervisées par des programmes de certification comme Global G.A.P. et Rainforest Alliance, censés garantir le bien-être et la sécurité du personnel.

Public Eye a confronté Rainforest Alliance en lui transmettant confidentiellement le nom de deux exploitations où des abus particulièrement graves ont été constatés. L'organisation de certification souligne que les audits ne peuvent pas «tout trouver, partout et tout le temps» et qu'aucun système ne peut garantir à 100% l'ab-

sence de violations dans une chaîne d'approvisionnement. L'organisation précise par ailleurs que, depuis l'entrée en vigueur du standard agricole durable de 2020 et de son mécanisme de plaintes, aucune dénonciation n'a été enregistrée concernant le secteur bananier guatémaltèque. Dans le cas d'un producteur privé, fournisseur majeur de Chiquita et détenteur d'un certificat couvrant plusieurs plantations, le dernier audit a eu lieu à la mi-février 2026 et ses résultats sont encore en cours d'analyse. «Les audits précédents des plantations concernées sont désormais réexaminés et des mesures seront prises le cas échéant», précise la porte-parole de Rainforest Alliance, sans pouvoir donner davantage de détails à ce stade.

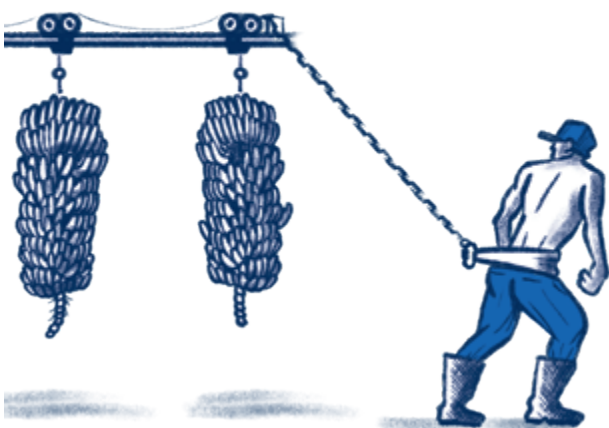
Rosalía*, qui nous reçoit chez elle, présente ses quatre dernières fiches de paie. Elle est certes payée au tarif minimum national (11.90 francs par jour) mais elle rembourse depuis des mois un prêt, accordé par le sous-traitant de Chiquita qui l'emploie, à un taux d'intérêt méconnu. Elle affirme que des frais de matériel (gants, masque) lui sont également facturés chaque quinzaine. En toute illégalité, souffle un syndicaliste. En outre, d'importants montants d'adhésion à une coopérative sont déduits de son salaire. En tout, près de 40 francs de retenue par quinzaine dont elle ignore les tenants et aboutissants. Lorsque nous demandons à Rosalía comment elle parvient à vivre avec un salaire si bas depuis trois ans, ses yeux se brouillent de larmes: «On fait comment, dites-moi?»

La paie de Rosalía ne permet pas de couvrir le panier élargi de biens de première nécessité pour son foyer dans cette région agricole (quelque 290 francs par mois pour deux personnes), alors que l'inflation cumulée culmine à 29% au Guatemala par rapport au niveau pré-pandémique de 2019. Ce niveau de rémunération met en évidence l'écart entre les revenus agricoles et ce que le Pacte onusien relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que les conventions sur le salaire minimum de l'Organisation internationale du travail désignent comme un salaire vital, c'est-à-dire une rémunération suffisante pour garantir des conditions de vie dignes.

Malgré ces constats répétés, Chiquita ne démontre pas l'existence d'une diligence raisonnable effective tout au long de sa chaîne de production. La multinationale s'appuie sur un réseau de fournisseurs et d'exploitations agricoles

En haut: Maru travaille comme empaqueteuse et vit avec son mari dans un campement de Chiquita qui regroupe 40 familles. Sa maison a été inondée et elle n'a reçu aucune aide de la multinationale.

En bas: sa voisine et belle-soeur Araceli est femme au foyer. Elle souhaiterait travailler pour Chiquita pour apporter un second revenu à son ménage.





sous contrat, tout en externalisant les risques sociaux, sanitaires et humains, sans mécanismes crédibles de prévention, de contrôle indépendant ou de réparation pour les travailleurs et travailleuses affecté-e-s – un manquement aux devoirs de vigilance pourtant attendus d'une entreprise domiciliée en Suisse. Interpellée, la multinationale d'Etoy n'a pas donné suite aux questions de Public Eye.

La pieuvre et la république bananière

Derrière ces pratiques contemporaines se dessine une continuité plus ancienne: celle d'un modèle économique façonné bien avant l'arrivée de Chiquita en Suisse, dans l'ombre de son ancêtre, l'United Fruit Company (UFCO).

Dès la fin du XIX^e siècle, l'UFCO a construit un pouvoir économique et politique immense en Amérique centrale – contrôlant ports, chemins de fer, terres, gouvernements et exportations. Au point que cette domination privée sur des États fragiles a donné naissance au terme de «république bananière», désignant des pays placés de facto sous l'influence d'une multinationale. Ce pouvoir a culminé en 1954, lors du coup d'État organisé par la CIA à la demande de l'entreprise, qui renversa le gouvernement démocratiquement élu de Jacobo Árbenz. Ce dernier, un descendant helvétique, avait instauré une réforme agraire visant à redistribuer aux paysans les terres non cultivées de la compagnie bananière. Le coup d'État plongea le Guatemala dans une profonde instabilité, débouchant sur une guerre civile de 36 ans (1960-1996), l'une des plus longues et meurtrières d'Amérique latine.

Dans l'isthme centre-américain, cette histoire n'appartient pas seulement au passé. La multinationale fait tou-

jours pression sur les gouvernements locaux. La menace de délocalisation flotte comme un spectre. Au Panama, dans un contexte de grève liée à la réforme des retraites, Chiquita a licencié la totalité de ses 6500 employé-e-s à l'été 2025. Après avoir tordu le bras au gouvernement local, celle que l'on appelait «la pieuvre» à l'époque de l'UFCO a consenti à relancer ses opérations début 2026, mais sur un nouveau modèle de «métayage». Un système par lequel l'entreprise met la terre à disposition de grands propriétaires terriens locaux pour qu'ils produisent la banane, sans jamais en transférer la propriété. Au sud du Guatemala, comme Public Eye l'a constaté, ce système se traduit par une précarisation manifeste des employé-e-s.

Cet événement marquant a sonné comme un avertissement pour toute l'Amérique centrale: l'entreprise est prête à quitter une région entière du jour au lendemain si les travailleurs et travailleuses deviennent trop exigeant-e-s. En 2003 déjà, la fermeture de cinq exploitations agricoles liées à la multinationale dans le nord du Guatemala avait provoqué l'effondrement des salaires et l'exode de familles entières. Manuel Rivas, le président du syndicat Colsiba, parle d'une «débâcle syndicale». De mauvais choix, dit-il, mais surtout une démonstration de force de l'entreprise. Depuis, la peur s'est installée durablement. «Si Chiquita s'en allait, ce serait dévastateur», répète le syndicaliste. Certains cadres intermédiaires de Chiquita auraient mis en garde les employé-e-s contre des demandes «excessives» en évoquant les licenciements au Panama.

Cette fragilité structurelle a accompagné la transformation globale de Chiquita. Au début des années 2000, la multinationale essuie une crise financière et



Chiquita dispose de sa propre flotte de porte-conteneurs.

déclare faillite. Le groupe s'est alors réorganisé, a vendu une partie de ses actifs en Amérique centrale, avant de déplacer son cœur opérationnel vers la Suisse romande, à Etoy, où il a trouvé stabilité, avantages fiscaux et discrétion. En 2014, Chiquita a quitté la Bourse, ce qui a réduit ses obligations de transparence. Au Guatemala, on observe cela avec un mélange d'inquiétude et de résignation : les centres de décision partent au loin, mais les conséquences restent locales.

La liste rouge

Dans ce paysage de dépendance, chaque geste de contestation se transforme en risque. Les licenciements ciblés servent d'avertissement. Et lorsqu'un travailleur tombe, il tombe rarement seul.

Les frères Maldonado travaillaient tous dans la même bananeraie il y a quelques années. Une fratrie d'ouvriers agricoles, qui dépendent tous des fiches de paie de l'industrie de la banane, modestes, mais essentielles pour leurs foyers respectifs. L'un d'eux a assisté à une réunion syndicale – pas pour adhérer, explique-t-il, juste pour comprendre ses droits, attiré surtout par les 50 quetzals qu'on lui avait donnés, en échange de sa participation, pour manger et faire le plein d'essence de sa moto. Quelques jours plus tard, chacun des frères a été convoqué séparément, puis licencié.

José n'en revient toujours pas que son nom ait été communiqué à son employeur. « Je crois que le syndicat travaillait pour le patron », conclut-il. Son nom de famille a été ajouté à ce qu'on appelle ici la « liste rouge ». Un registre informel mais redouté où finiraient ceux qu'on ne doit plus embaucher et que l'on considère comme « problématiques ».

« On ne trouve plus rien dans la banane quand on est sur cette liste », dit Pedro, renvoyé lui aussi, avec quinze autres personnes, pour le même motif : une présence à une réunion syndicale, aussitôt qualifiée « d'abandon du travail ». Tout comme pour les Maldonado.

Certains des frères ont pourtant retrouvé un poste chez un producteur indépendant où ils travaillent encore dans des conditions éprouvantes. Pedro n'a, lui, jamais remis les pieds dans une plantation. Depuis son expérience malheureuse, il dit avoir perdu l'appétit pour le fruit jaune : « Ils disent que ça vient de la nature, mais quand on sait ce qu'il y a derrière la production de la banane... »

Devant l'entrée de sa plantation, Manuel Rivas se veut pourtant optimiste, pointant du doigt une maigre rangée de nouvelles pousses : « Chiquita investit encore. Regardez ces bananeraies : elles donneront leurs régimes dans six mois et les bananes seront exportées dans neuf. » Au Guatemala comme ailleurs, la promesse d'une plante qui pousse reste fragile. ■

**Les noms ont été modifiés afin de protéger l'identité des personnes interrogées.*

« Ma femme a fait une fausse couche il y a deux mois »

Rogelio Maldonado* travaille pour un sous-traitant de Chiquita au Guatemala. Il a accepté de témoigner sur ses conditions de travail auprès de Public Eye, malgré les risques que cela représente. Pour garantir sa sécurité, nous anonymisons son témoignage.

Depuis combien de temps travaillez-vous dans l'industrie de la banane ?

Neuf ans.

Votre travail est-il pénible ?

Oui, c'est dur. C'est très fatigant, vraiment épuisant. Les contremaîtres nous demandent de couvrir beaucoup de parcelles et pour faire le travail, il faut suivre. Pour ramener de quoi vivre chaque jour, on prend des risques. Parfois on se coupe. On peut se blesser parce qu'on doit aller vite.

Êtes-vous exposé à des produits agrochimiques ?

Oui. Il y a des pulvérisations par avion et des traitements au sol, dans les champs, où on travaille. L'applicateur passe traiter la parcelle, puis on nous fait entrer pour travailler. On respire cette odeur. Parfois, l'avion passe pendant qu'on déjeune, et le produit tombe dans notre nourriture. Ça nous fait beaucoup de mal, parce qu'on l'avale. Ça tombe aussi sur la peau, qui l'absorbe. C'est très nocif.

Savez-vous quel produit est pulvérisé ?

Non. On ne nous dit pas quel produit va être appliqué par voie aérienne. Je connais seulement ceux qui sont appliqués au sol, c'est tout. C'est très nocif pour nous, les travailleurs des champs. Pour moi, ça ne devrait pas se passer comme ça. Ils devraient fumiger les plantations seulement le dimanche, quand il n'y a personne. Il ne devrait y avoir aucun ouvrier au travail à ce moment-là, pour éviter qu'on tombe malades.

Avez-vous eu des problèmes de santé, vous ou votre épouse ?

Ma femme était enceinte il y a deux mois. Elle a fait une fausse couche à cause d'une malformation. C'est peut-être lié à ma génération, qui est exposée à tant de produits chimiques. Elle a perdu le bébé.

Pensez-vous que c'est lié aux agrochimiques ?

Oui. Comme je vous l'ai dit, tout cela tombe sur nos vêtements et sur notre corps. La peau l'absorbe. Alors on peut même contaminer et rendre malade sa compagne. Il n'y a aucun contrôle sur les produits chimiques, ni pour les fumigations aériennes ni pour les traitements au sol. Tout le personnel est exposé.

**Nom d'emprunt*

Chiquita récolte ses bénéfices en Suisse

Le fruit jaune au célèbre autocollant bleu symbolise à la fois le pouvoir des géants du négoce agricole, des conditions de production abusives et un héritage postcolonial brutal. Attirée par un régime fiscal imbattable, Chiquita fait aujourd'hui de la Suisse la plaque tournante d'un commerce aussi lucratif que controversé.

MANUEL ABEBE AVEC LA COLLABORATION DE ROBERT BACHMANN

Installée en Suisse depuis 2008, la célèbre multinationale Chiquita pilote ses opérations mondiales depuis son siège d'Etoy, dans le canton de Vaud. Pour approvisionner près de 50 pays, l'entreprise s'appuie sur une chaîne de valeur entièrement intégrée. Elle exploite elle-même quelque 70 plantations en Amérique centrale (Costa Rica, Panama, Honduras et Guatemala) et en Équateur. Grâce à sa propre flotte de porte-conteneurs et à ses infrastructures portuaires privées, elle approvisionne ensuite ses entrepôts, avant de desservir les supermarchés via d'importants réseaux de distribution en Europe et en Amérique du Nord.

Ce ne sont toutefois pas ses plantations qui confèrent à Chiquita le statut de première multinationale de la banane, mais ses sous-traitants. Une cinquantaine d'exploitants, implantés dans plusieurs pays, fournissent environ 60 % du volume total du groupe, lui permettant d'atteindre les 2,7 millions de tonnes de bananes écoulées par an.

Des affaires florissantes

Ce contrôle serré de la chaîne de valeur et des régions de production s'avère payant pour le groupe et ses actionnaires : depuis 2015, Chiquita a réalisé plus de 1,6 milliard de dollars de bénéfices. À l'époque, le numéro un de la banane avait été racheté à parts égales par les familles milliardaires brésiliennes Safra et Cutrale et retiré de la Bourse. Depuis ce rachat, Chiquita a reversé au total quelque 850 millions de dollars de dividendes à ses propriétaires. Le grand public, lui, n'a pratiquement plus aucune information sur ses activités commerciales. Des membres des deux familles – l'une prospérant principalement dans la banque, l'autre dans le commerce des oranges – résident en Suisse et figurent parmi les 300 plus grandes fortunes du pays (voir l'infographie page 18).

La Suisse a tout d'un eldorado fiscal pour Chiquita, qui a transféré son siège européen de la Belgique vers l'arc lémanique en 2008, attirée par un taux d'imposition sur les bénéfices dérisoire de 2,5 %. Bien que ce régime fiscal préférentiel conclu avec les autorités ait expiré en 2018, le groupe bananier a poursuivi sa stratégie d'optimisation au moins jusqu'en 2024, ne payant alors qu'environ 1 % d'impôts sur ses bénéfices, pour un taux effectif moyen de 6,8 % sur la période 2015-2024.



1,6 milliard
de dollars de
profits depuis 2015

Dans les régions où elle s'approvisionne, Chiquita exerce un pouvoir économique considérable. Des villages et des villes entières dépendent des revenus tirés de la production de bananes pour la multinationale. Cette asymétrie de pouvoir est apparue au grand jour en 2025 au Panama, lorsque le géant a licencié 6500 personnes et cessé toute activité en réaction à une mobilisation nationale contre une réforme sociale. Ce n'est qu'après de longues négociations que le gouvernement a réussi à faire changer d'avis le groupe. L'histoire tumultueuse de Chiquita, dont la fondation remonte à 1899, est jalonnée de plusieurs autres retraits abrupts de régions « frondeuses », où la banane constituait l'unique pilier économique.



1%
d'impôts sur les
bénéfices en 2024

La Suisse joue également un rôle central dans les activités opérationnelles de la multinationale. Le site d'Etoy abrite l'un des deux sièges du groupe, aux côtés des bureaux de Floride. Depuis le canton de Vaud, Chiquita pilote l'ensemble de son commerce bananier européen. D'autres activités commerciales clés sont conduites en parallèle depuis les États-Unis et la Suisse. Selon ses rapports d'activité, tant la production des plantations que les affaires

À QUI APPARTIENT CHIQUITA ?



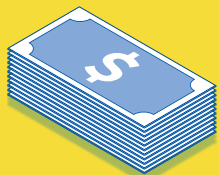
FAMILLE SAFRA

- Héritière: Vicky Safra
- Fortune familiale estimée: 22 à 23 milliards de francs (Source: estimation de Bilan)
- Domicile: Crans-Montana (VS)
- Activité principale: banques (groupe Safra, dont la banque J. Safra Sarasin à Bâle)
- Participation dans Chiquita: 50%



FAMILLE CUTRALE

- José Luís Cutrale Jr. et José Henrique Cutrale
- Fortune familiale estimée: 1,5 à 2,5 milliards de francs (Source: estimation de Bilan)
- Domicile: Cologny (GE) et Floride (États-Unis)
- Activité principale: commerce d'oranges (groupe Cutrale, dont Cutrale Trading à Lausanne)
- Participation dans Chiquita: 50%



850

millions de dollars de dividendes distribués à parts égales entre les deux familles depuis 2015

Source: rapports annuels Chiquita

ses 25 fournisseurs de bananes conventionnelles, 24 sont certifiés RA. Des inspections indépendantes sur les plantations sont censées vérifier le respect des droits du travail conformément aux normes internationales (salaire minimum légal, liberté syndicale, etc.). Les exploitants sont par ailleurs tenus de satisfaire à des critères environnementaux, notamment en limitant l'utilisation de pesticides.

Le label RA, reconnaissable à sa petite grenouille verte, est critiqué de longue date. Dès 2016, l'ONG britannique Banana Link révélait dans un rapport que certains sous-traitants de Chiquita ne respectaient pas des droits syndicaux pourtant fondamentaux. Les critiques formulées à l'époque, qui concernaient le versement de salaires inférieurs au minimum légal, concordent avec les conditions documentées par Public Eye au Guatemala en novembre 2025 (lire notre reportage). De plus, selon une analyse publiée en 2022 par l'Université d'Exeter, rien ou presque ne permet d'affirmer que le label RA favorise réellement une production de bananes plus durable.



24 des **25**
sous-traitants de
Chiquita sont certifiés
Rainforest Alliance

Contactée, Rainforest Alliance indique que la certification peut être un outil utile pour détecter et combattre les problèmes au sein des chaînes d'approvisionnement agricoles. L'organisation précise cependant qu'une approche plus diversifiée est nécessaire pour s'attaquer à des dysfonctionnements profondément enracinés. Chiquita, de son côté, n'a pas répondu à nos questions.

La multinationale peine à tourner définitivement la page de son modèle économique fondé sur l'exploitation. Tandis que des milliers de travailleurs et travailleuses continuent d'endurer des conditions de production précaires, quelques privilégié-e-s profitent d'un dumping salarial systématique et de la structure du groupe optimisée à des fins fiscales. Depuis 2008, la Suisse fait partie intégrante de ce dispositif: en échange d'une part infime des bénéfices de Chiquita, elle lui offre un cadre idéal pour perpétuer un modèle d'affaires toujours aussi problématique. ■



Le revers de la banane

Une banane règne pratiquement sans partage sur le marché mondial : la Cavendish. Cette variété est produite dans d'immenses monocultures où chaque plant n'est qu'un clone du précédent – une uniformité génétique qui la rend extrêmement vulnérable aux maladies et aux ravageurs. Aussi la filière mise-t-elle sur un recours massif, voire inégalé, aux pesticides. Ces substances qui contaminent les sols et les nappes phréatiques représentent en outre un danger majeur pour les travailleurs et travailleuses agricoles ainsi que pour les riverain-e-s des plantations. Plus de la moitié des pesticides sont épanchés dans des pays à revenus faibles ou intermédiaires. Nombre d'entre eux sont si nocifs qu'ils sont interdits en Suisse et dans l'Union européenne. Or, pour des raisons à la fois économiques et structurelles, l'industrie de la banane reste enfermée dans la monoculture. Les chaînes logistiques sont calibrées pour la Cavendish, et toute diversification ou transition vers des pratiques plus durables ferait grimper les coûts – et donc baisser les marges.

La banane est soumise à une telle pression sur les prix qu'elle se vend souvent moins cher qu'une pomme cultivée localement. Ce déséquilibre se fait au détriment des premiers maillons de la chaîne : les ouvriers et ouvrières des plantations. La production se concentre dans des régions où les coûts sont moindres et où les syndicats ne sont pas en mesure de défendre des salaires décent. Les sous-traitants paient à la journée, ce qui leur permet d'allonger les horaires et de faire baisser les conditions de travail en dessous des normes internationales. Les géants du secteur Chiquita, Fresh Del Monte, Fyffes et Dole (seul ce dernier ne dispose pas de filiale ou de siège en Suisse), mais aussi la grande distribution, contribuent à ce déséquilibre. Sur le prix de vente d'une banane, 41% en moyenne reviennent au commerce de détail, contre 7% seulement aux ouvriers et ouvrières des plantations. Dans la plupart des cas, cette part ne suffit pas pour assurer un salaire vital.



Ensemble, faisons pression sur Chiquita ! Rejoignez notre manifestation virtuelle contre l'exploitation dans ses plantations.
stop-chiquita.ch



Public Eye



Corruption en Gambie : la justice française enquête sur la filiale genevoise de TotalEnergies

Totsa, la branche du négoce du géant pétrolier TotalEnergies, a été perquisitionnée à Genève en 2024 dans le cadre d'une enquête préliminaire du Parquet national financier (PNF) portant sur des soupçons de corruption d'agent public étranger en Gambie. De 2004 à 2014 au moins, le géant pétrolier a été le fournisseur d'un proche du président gambien qui détenait le monopole de l'importation de produits pétroliers dans le pays. En 2018, cet homme d'affaires a été mis sous sanctions étasuniennes pour financement du Hezbollah et condamné en 2024 pour avoir tenté de les contourner. Enquête exclusive de Public Eye sur ces embarrassants liens.

AGATHE DUPARC ET KARINE PFENNIGER

En costume bleu, ses lunettes rectangulaires posées sur le bout de son nez, Mohammad Bazzi semble nerveux. Depuis une demi-heure, ce 11 octobre 2017, l'homme d'affaires belgo-libanais répond avec peine aux questions de la Commission d'enquête anti-corruption de Gambie. Elle l'interroge sur les malversations de l'ancien président du pays, Yahya Jammeh, soupçonné d'avoir détourné près de 1 milliard de dollars durant son règne (1994-2017). « Il est difficile de tolérer

« Je ne sais pas, je vais vérifier », puis vous recommencez « Je vais vérifier, je ne sais pas », s'impatiente le président de la commission. L'homme d'affaires finit par lâcher : « Je ne suis pas celui qui est sur le terrain, je ne suis pas celui qui s'occupe des affaires courantes ici. Je venais tous les mois [en Gambie], peut-être cinq ou six jours, je n'étais pas celui qui était sur le terrain. » Pas sur le terrain certes, mais évoluant dans les plus hautes sphères du pouvoir en Gambie, aurait-il pu préciser.

Partenaire particulier du président

Du début des années 2000 à 2015 environ, Mohammad Bazzi comptait parmi les proches du dictateur Yahya Jammeh, s'imposant comme l'un des plus influents entrepreneurs de Gambie, ce petit État d'Afrique de l'Ouest enclavé dans le Sénégal. Le Belgo-Libanais, consul honoraire de Gambie au Liban, y a décroché de juteux marchés dans le secteur des mines, des hydrocarbures et des télécommunications, des domaines qui relèvent du monopole de l'État. Cette bonne fortune a toutefois pris fin deux ans avant la chute de son protecteur.

En 2018, un autre dossier le rattrape : l'OFAC (Office of Foreign Assets Control) l'identifie comme l'un des financiers-clés du Hezbollah et le place, ainsi que ses sociétés, sous sanctions. Arrêté en Roumanie en 2023, il est emprisonné puis condamné l'année suivante aux États-Unis pour avoir tenté de contourner ces sanctions, comme on peut le lire dans les médias gambiens et internationaux. L'homme d'affaires, dont les biens ont été confisqués par les États-Unis, a finalement obtenu une remise de peine au printemps 2025 et fait l'objet d'une mesure de renvoi du pays.

Un aspect de l'histoire est jusqu'ici largement resté dans l'ombre : les liens d'affaires étroits que ce personnage haut en couleur a entretenus durant près d'une décennie, en Gambie, avec le géant pétrolier français TotalEnergies (à l'époque Total) et sa branche genevoise de négoce, TOTSA TotalEnergies Trading SA (Totsa). Cette filiale – qui affichait en 2024 un chiffre d'affaires de 99 milliards d'euros et 2,3 milliards d'euros de bénéfices – réalise une grande partie des ventes d'hydrocarbures du groupe. Entre 2004 et 2014 au moins, Total alimentait en pétrole le petit pays africain par l'intermédiaire des sociétés de Mohammad Bazzi, qui détenaient alors l'exclusivité de l'importation des produits pétroliers en Gambie.

Totsa perquisitionnée à Genève

Ces affaires peuvent sembler lointaines, mais elles pourraient désormais se retourner contre TotalEnergies et Totsa. Le Parquet national financier (PNF) a confirmé avoir ouvert une enquête préliminaire portant sur des soupçons de corruption d'agent public étranger. Selon nos informations, la justice française agit depuis l'automne 2021 à la suite d'une plainte contre X déposée par Transparency International France. Dans ce document, que Public Eye a par ailleurs pu consulter, l'ONG y détaille la relation d'affaires qui s'est nouée à partir des années 2000 entre Total et les sociétés de l'intermédiaire belgo-libanais. Il ressort de la plainte que son but était que la justice française puisse « identifier les personnes physiques ou morales françaises qui auraient été impliquées dans les pactes de corruption conclus par le pouvoir gambien », ou qui en auraient « tiré un profit illicite ».

Comme nous l'avons appris, les locaux de Totsa ont été perquisitionnés à Genève en février 2024 à la demande du parquet français, et d'autres requêtes ont depuis été adressées à la Suisse. Contacté, un porte-parole du Ministère public de la Confédération (MPC) confirme que le parquet fédéral « exécute actuellement » la demande d'entraide de son homologue français, sans toutefois avoir ouvert une procédure pénale en Suisse en lien avec cette affaire.

Jusqu'à présent, en Suisse, l'attention s'est surtout portée sur les crimes de sang du régime de Yahya Jammeh, notamment à travers le procès très médiatisé à Bellinzone de son ancien ministre de l'Intérieur Ousman Sonko, condamné pour crimes contre l'humanité et jugé en appel dès fin mars. L'enquête du PNF autour de Totsa ouvre désormais le volet des délits financiers et de la corruption, qui étaient systémiques à cette période. En 2019, dans une enquête en plusieurs volets, l'organisation journalistique OCCRP estimait qu'au moins 975 millions de dollars auraient été détournés ou pillés par le président et ses associés – dont Mohammad Bazzi – durant ses 22 ans de règne.

Le président décide

Au cœur de cette affaire : le pétrole et ses produits dérivés, une ressource que la Gambie ne produit pas. Enclavé dans le Sénégal, étiré le long du fleuve qui lui donne son nom, le pays dépend des importations et reste ainsi à la merci des soubresauts des cours du pétrole. La National Water

Mohammad Bazzi répond aux questions de la Commission d'enquête en 2017.



and Electricity Company (NAWEC), l'entreprise étatique gambienne en charge de l'eau et de l'électricité, consacre près de 70 % de ses dépenses à l'achat de fioul lourd, indispensable pour faire tourner ses générateurs. Ce qui permet d'alimenter en électricité la majorité des hôpitaux, écoles et autres infrastructures publiques du pays.

Jusqu'au début des années 2000, la NAWEC s'approvisionnait par le biais d'appels d'offres. Mais ces livraisons dépendaient des lettres de crédit (un instrument de financement permettant de lever des fonds gagés sur la marchandise) que l'entreprise publique devait obtenir auprès des banques, ainsi que des garanties exigées par le fournisseur retenu. En 2002, le président Jammeh, qui a fait main basse sur les richesses de son pays, décide de jeter par-dessus bord ces procédures. Il donne désormais ses directives.

Par le fait du prince, sans appel d'offres, Mohammad Bazzi, via sa société Global Trading Group (GTG), devient le fournisseur exclusif en fioul lourd de la NAWEC. Deux ans plus tard, c'est une autre de ses entreprises, Euro African Group Limited (EAGL), qui reprend ce juteux contrat. Elle réalise une marge de 17 % par rapport au cours du pétrole estimé par l'agence PLATTS (aujourd'hui S&P Global Energy), qui fait référence sur le marché pétrolier.

« Position de faveur »

C'est ce qui ressort du travail de la Commission d'enquête (Commission of Inquiry) mise en place par le nouveau

gouvernement en 2017 afin d'identifier d'éventuelles atteintes à la probité commises par le président Jammeh, ainsi que le rôle et la responsabilité de personnes gravitant autour de lui. Ses rapports, dont huit volumes sur neuf rendus publics en mars 2019, ont été salués pour leur rigueur. De nombreuses auditions de témoins (dont celles de Mohammad Bazzi), ont été diffusées en direct sur YouTube, offrant un exercice exceptionnel de transparence.

La commission a conclu que le mandat d'exclusivité accordé à EAGL et GTG équivalait à une « position de faveur » qui avait été « maintenue par et grâce à des pots-de-vin et d'autres pratiques de corruption ». Elle a estimé qu'il était « plus probable qu'improbable que les prix du carburant pendant la période d'exclusivité aient été artificiellement gonflés compte tenu de la baisse brutale des prix qui s'est généralement produite après la fin de l'exclusivité ». À l'issue de ses travaux, elle a notamment recommandé la confiscation et la vente des avoirs indûment acquis par Yahya Jammeh et par Mohammad Bazzi, l'engagement de poursuites contre l'ex-président pour « vol, délits économiques et corruption » et le bannissement de Gambie de l'intermédiaire et de ses sociétés. Ces recommandations ont été acceptées par le gouvernement gambien mais n'ont à ce jour pas toutes été mises en œuvre. Récemment critiqué par une commission parlementaire pour sa gestion des avoirs du dictateur déchu, le gouvernement du président Adama Barrow est sous le feu des critiques



The Commission of Inquiry

(3) The Commission finds that the basis for the sole agency status awarded to EAGL and GTG was a direct violation of the government procurement Rules, as it created 'a favoured status' founded on the personal relationship between the directors of EAGL and the Ex-President, which is shown to have been sustained by, and through, direct bribery and other corrupt practices.

(7) The Commission finds that it is more probable than not that the fuel prices during the exclusivity period were inflated having regard to the abrupt decrease of prices which, generally, occurred after the exclusivity ended, even taking into account the 7-month spike in 2015.



Le président Yahya Jammeh, deux mois avant sa chute lors d'un événement électoral à Banjul en novembre 2016. En 22 ans de règne, il aurait détourné près de 1 milliard de dollars.

d'une partie de la société civile qui l'accuse de perpétuer les schémas de corruption du précédent régime.

Bazzi fait alliance avec Total

S'imposant d'abord comme le partenaire stratégique de NAWEC, EAGL, la société de Mohammad Bazzi, va continuer à étendre son influence, devenant l'importateur exclusif de tous les produits pétroliers en Gambie. Un véritable jackpot !

Mais l'homme d'affaires n'a pas la capacité de s'approvisionner lui-même sur le marché international. Selon la Commission d'enquête, qui s'appuie sur des documents et des auditions de témoins, c'est ainsi que Totsa devient le fournisseur exclusif en produits pétroliers d'EAGL, profitant à son tour d'un monopole qui durera près de douze ans et qui offrira encore une autre opportunité.

En 2004, le président Jammeh donne son feu vert pour la construction d'un dépôt pétrolier à Mandinari, à quelques kilomètres de la capitale gambienne. Une fois de plus, l'intermédiaire belgo-libanais est de la partie. La société Gam Petroleum – qu'il détient alors à 99 % et dont l'actionnariat évoluera par la suite dans la plus grande opacité – obtient, sans appel d'offres, le monopole de l'exploitation du site pour une durée de cinq ans, une fois les installations construites.

Le coût de ce dépôt pétrolier a été évalué à 50 millions de dollars. C'est là que Total a été appelé à la rescousse dans un rôle de banquier. Selon le témoignage

de Mohammad Bazzi devant la Commission d'enquête, Total International Ltd. – alors une filiale du géant français domiciliée aux Bermudes – accepte de participer, aux côtés de banques internationales, au financement du projet. Le site, qui est inauguré en mai 2008, compte 17 réservoirs avec une capacité totale de stockage de 51 000 tonnes métriques pour du fioul lourd et léger ou du gaz propane liquéfié (GPL). Il est décrit comme étant « à la pointe de la technologie ». Le gouvernement ordonne alors que le capital de Gam Petroleum s'ouvre à des entreprises publiques.

Les rapports de la commission ne détaillent pas les sommes investies par le groupe français dans le terminal – où il dispose également de cuves pour entreposer ses produits –, mais une chose est certaine : à cette époque, les relations entre Total et l'homme d'affaires sont au beau fixe. Dans une lettre au président Jammeh, en décembre 2010, l'intermédiaire belgo-libanais vante « le solide partenariat que nous entretenons avec Total International, établi au fil de plusieurs années de coopération étroite ».

Un contrat sauvé de justesse

Mais ce partenariat n'est pas de tout repos. Dès 2009, des intrigues de palais menacent de priver la société EAGL de son mandat d'importateur exclusif de produits pétroliers en Gambie. Selon la Commission d'enquête, Mohammad Bazzi aurait été informé par Totsa qu'une autre société venait d'obtenir l'autorisation de livrer du

pétrole en provenance du Venezuela. C'est le branle-bas de combat. La Commission d'enquête rapporte que l'homme d'affaires libanais a pris sa plume pour expliquer au président Jammeh que la fin de l'exclusivité avait conduit Total à exiger le remboursement des prêts contractés pour la construction du dépôt de Mandinari et à suspendre la ligne de crédit non garantie dont bénéficiait EAGL pour stocker des réserves stratégiques sans avoir à demander une lettre de crédit. Public Eye n'a pas pu confirmer ces échanges.

Quelques jours plus tard, le président fait marche arrière et prolonge le contrat d'exclusivité d'EAGL jusqu'en 2014. Concomitance troublante: dès le lendemain, EAGL ouvre un compte au bénéfice d'un trust familial de Yahya Jammeh. En l'espace d'un mois, 4,1 millions de dollars y sont transférés, permettant au président d'acheter une propriété à Potomac (Maryland) pour 3,5 millions de dollars, un bien qui sera ensuite confisqué par la justice étasunienne.

Troublante chronologie

Au cœur des interrogations figure également une ligne de crédit de 10 millions de dollars octroyée par Total International Ltd. à la société EAGL, vraisemblablement aux alentours de 2010. Les grands négociants pétroliers accordent couramment de tels prêts à leurs partenaires. Mais au vu de la faible surface financière de la société de Mohammad Bazzi, cette avance sur trésorerie particulièrement généreuse peut surprendre, comportant un risque de non-remboursement.

Les comptes annuels d'EAGL, que Public Eye a pu consulter, indiquent qu'au 31 décembre 2012, l'entité avait utilisé un total de près de 4,8 millions de dollars sur les 10 millions prêtés par le géant pétrolier français, soit environ 2,8 millions au 31 décembre 2011 et 2 millions en 2012.

À cette époque, la NAWEC peine à régler ses factures, en raison du coût exorbitant du contrat exclusif signé avec GTG/EAGL, qui s'octroie d'importantes marges. En mai 2010, Mohammad Bazzi écrit au ministère de l'Énergie et affirme que la société publique lui doit près de 10 millions de dollars. Mohammad Bazzi aurait-il ainsi puisé dans la ligne de crédit de Total pour compenser tout ou partie de ces impayés ?

D'autres concomitances de dates interrogent: à partir de juin 2011, avec la régularité d'un métronome, EAGL verse chaque mois sur le compte salaire du président Jammeh près de 15 millions de dalasis (environ 500 000 dollars). Selon la Commission d'enquête, les paiements hautement suspects d'EAGL se sont poursuivis jusqu'en novembre 2013, atteignant la somme de 10 millions de dollars.

Faute de documents, Public Eye n'a pas été en mesure d'établir si le montant total emprunté par EAGL à Total avait été remboursé et à quelles dépenses il a été affecté.

Les affaires de Mohammad Bazzi ont en tout cas continué à prospérer. En 2012, le contrat d'exclusivité de EAGL a été renouvelé d'un an; en 2013, il a été à nouveau prolongé.

Fin du « traitement spécial »

Mais cette année-là, la relation entre le président Jammeh et l'homme d'affaires s'envenime. Dans une lettre datée du 7 mai 2013, que nous avons pu consulter, le ministre des Affaires présidentielles et secrétaire général fait part à Mohammad Bazzi de son intention d'annuler son contrat avec la NAWEC et de mettre fin à son monopole sur l'importation du pétrole.

« Vous avez bénéficié d'un traitement spécial et de tous les autres privilèges imaginables », écrit le ministre. « À partir de maintenant, vous serez traité comme n'importe quel autre investisseur, sauf que vous serez soumis à une responsabilité plus stricte, car vous vous êtes révélé très cupide, malhonnête, ingrat et perfide », ajoute-t-il.

« Vous avez bénéficié d'un traitement spécial et de tous les autres privilèges imaginables », écrit le ministre à Mohammad Bazzi.

La décision de résilier les contrats exclusifs d'EAGL et de GTG sera prise l'année suivante. La commission note que la marge réalisée par les fournisseurs baisse alors significativement. Pour Total, c'est le début d'une période agitée en Gambie. Malgré cela, la multinationale tirera son épingle du jeu, en faisant notamment jouer ses relations au plus haut niveau.

24 millions de dollars de pétrole siphonnés

En 2014 survient un événement imprévu. EAGL décide de se servir dans le stock de Totsa entreposé dans le terminal de Mandinari. Sans l'autorisation du négociant suisse, la société transfère l'équivalent de 24,2 millions de dollars de produits pétroliers à la NAWEC, officiellement en raison d'une situation d'urgence.

À cette époque, Gam Petroleum, la société propriétaire du dépôt, est détenue par des entreprises étatiques aux côtés de Mohammad Bazzi et de ses associés qui contrôlent 52 % du capital.

Le négociant suisse, qui est le principal fournisseur des lieux, dépose une réclamation auprès de l'exploitant et demande à être payé sur-le-champ, menaçant de saisir et de vendre le dépôt pour se rembourser. Il écrit même au président Jammeh et à son ministre des Affaires étrangères. Le gouvernement est dans l'impasse: soit il rembourse les 24,2 millions de dollars au négociant, soit il perd le contrôle de Mandinari.

L'affaire est grave. Selon la Commission d'enquête, des négociations se seraient tenues à Genève en présence du ministre des Finances, du gouverneur de la banque centrale de Gambie et d'un actionnaire étatique de Gam Petroleum. La créance envers Total aurait été réduite à 18,6 millions de dollars.

Le conflit s'éteint apparemment en 2015, lorsque le gouvernement décide de « nationaliser » le dépôt pétrolier. Selon la commission, Mohammad Bazzi et ses acolytes ont exprimé le souhait de régler la dette envers Total en vendant leurs parts au sein de Gam Petroleum. 10 % de ces parts sont cédées aux sociétés étatiques, ces dernières devenant ainsi majoritaires. On ignore si le produit de cette vente a effectivement contribué à rembourser Total et quel montant la multinationale a pu récupérer.

Quoi qu'il en soit, cette créance est reportée sur la NAWEC, comme l'explique la commission dans ses rapports. Un décompte indique que le gouvernement entendait régler près de 24,2 millions de dollars à Total International pour le compte de la NAWEC au titre du solde dû par EAGL, un montant qui « comprend la remise de 6 millions de dollars accordée au gouvernement ». Selon la commission, le gouvernement d'Adama Barrow a finalement transféré près de 75 % des dettes de la NAWEC au contribuable gambien l'année suivante. Public Eye n'a pas été en mesure de vérifier ces affirmations.

Des affaires dans un pays rongé par la corruption

Si les affaires de Total et de sa filiale genevoise Totsa avec Mohammad Bazzi se sont enlisées à la fin de l'ère Jammeh,

le grand groupe français aura été, pendant près d'une décennie, un important acteur du très opaque secteur pétrolier gambien. Fournisseur exclusif de produits pétroliers à travers les sociétés d'un proche du président, et investisseur dans un dépôt pétrolier flambant neuf où il disposait de capacités de stockage, tout semblait lui réussir. Les ressorts de cette position dominante soulèvent de nombreuses interrogations, dans un pays où la corruption est endémique (126^e pays sur 175 en 2014 selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International).

Un spécialiste du négoce de pétrole en Afrique qui souhaite rester anonyme souligne que « la Gambie fait partie des petits marchés qui permettent potentiellement de réaliser de très grosses marges, mais qui sont fortement exposés aux risques de corruption ».

Pour Richard Messick, un expert anticorruption et ancien spécialiste des opérations à la Banque mondiale, « Total a la responsabilité de s'assurer que ses clients ne se livrent à aucune malversation, et ce, particulièrement lorsqu'il s'agit d'États où la corruption est notoirement répandue ». Pour l'expert, qui conseille les organisations internationales en matière de lutte contre la corruption, la présence d'un contrat d'exclusivité obtenu sans appel d'offre pour fournir des produits pétroliers à une entreprise publique en Gambie est « plus qu'un signal d'alerte » qui aurait dû alerter la multinationale.

Public Eye a fait parvenir à TotalEnergies une liste de questions détaillées. La multinationale n'a pas répondu à nos sollicitations. Malgré de multiples tentatives, Mohammad Bazzi n'a pas pu être joint. ■



Le dépôt pétrolier de Mandinari, dans lequel le négociant genevois Totsa disposait de cuves de stockage.



Une dose de cet anticancéreux coûte plus cher qu'une once d'or

Le Keytruda du géant étasunien Merck Sharp & Dohme (MSD) représente un réel espoir pour les malades du cancer et les oncologues. Il est aussi le cauchemar des assureurs et des budgets de santé publique du fait de son prix exorbitant. Derrière ses tarifs affolants se cache une stratégie bien rodée, comme nous le révélons conjointement avec le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) dans ce troisième volet de notre série sur les brevets abusifs de la pharma.

Commercialisé dès fin 2014, le Keytruda est autorisé aux États-Unis, en Europe et en Suisse pour traiter une vingtaine de cancers – de l'appareil digestif aux poumons, en passant par la peau, le foie, le sang, l'appareil reproducteur, les reins ou le sein.

Surtout, il permet à la firme étasunienne Merck Sharp & Dohme (MSD) de réaliser un chiffre d'affaires faramineux : 31,7 milliards de dollars (environ 25 milliards de francs) en 2025 pour ce seul produit, soit presque autant que le produit intérieur brut (PIB) du Sénégal ou de l'Islande. En onze ans d'exploitation, le Keytruda a renfloué les caisses de MSD à hauteur de 162,8 milliards de dollars de ventes, propulsant le groupe au 4^e rang du classement des Big Pharma en 2025.

Tout comme l'Herceptin ou le Perjeta de Roche (lire notre épisode de novembre 2025), le Keytruda est un médicament dit biologique, composé d'anticorps monoclonaux. Il fait partie de la catégorie des immunothérapies, des traitements qui stimulent les défenses immunitaires pour s'attaquer aux cellules cancéreuses. Ces produits ont indéniablement changé la donne en matière de traitement contre le cancer, en permettant de contrôler la maladie et de prolonger la survie de nombreux malades. Mais ce traitement « miracle » a un prix. Il est exorbitant et entraîne des restrictions d'accès et une explosion des coûts de la santé, comme nous le détaillons dans notre enquête. Public Eye a partagé ses analyses avec le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) et ses partenaires médias.

Des prix prohibitifs en Suisse et à l'étranger

Le Keytruda est vendu à prix fort partout où il est commercialisé. En Suisse et dans l'Union européenne (UE), le prix réel de ce médicament, négocié entre MSD et le gouvernement, est confidentiel (lire l'encadré ci-dessous). Le prix de référence du Keytruda – ou prix de vitrine – permet toutefois de se faire une idée des montants en jeu. Et les chiffres donnent le tournis.

En Suisse, le Keytruda est classé 1^{er} médicament le plus coûteux par la caisse-maladie Helsana, qui évalue son coût officiel à 183,4 millions de francs pour 2024 (les chiffres pour 2025 ne sont pas encore connus). Le prix officiel de ce médicament – pris en charge par l'assurance-maladie obligatoire depuis 2015 – est de 4294 francs l'unité. Soit davantage qu'une once d'or. À l'année, ce traitement coûte 73 000 francs selon nos calculs, et jusqu'à plus de 160 000 francs si l'on inclut d'autres traitements avec lesquels il peut être combiné.

En Suisse, le Keytruda est classé 1^{er} médicament le plus coûteux par la caisse-maladie Helsana.

Aux États-Unis, il faut compter 11 760 dollars (9300 francs, également un prix de vitrine) par unité de Keytruda, soit 200 000 dollars par an pour ce seul traitement. Comme en Suisse, les personnes doivent payer

Le Keytruda en Suisse : un système de prix opaque et complexe

Le prix de référence (ou prix de vitrine) est un prix fictif et public du médicament. Il se distingue du prix réel pris en charge par le système de santé, souvent confidentiel et négocié entre la pharma concernée et chaque gouvernement.

En Suisse, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en charge de la fixation du prix des médicaments, a de plus en plus recours à des « modèles de prix » pour répondre aux exigences d'économicité de l'assurance-maladie obligatoire (LAMal). Concrètement, l'OFSP et la pharma passent un accord qui détermine le prix du médicament en Suisse, un rabais ainsi que d'autres modalités d'admission pour sa prise en charge par l'assurance de base. La grande majorité de ces modèles de prix sont confidentiels. Cette pratique a été légalisée par le Parlement fédéral en 2025 dans le cadre de la révision de la LAMal, sous la pression des lobbies de la pharma.

En plus d'être opaque, ce système ouvre la voie à une véritable jungle des modalités de remboursement, comme l'illustre le cas du Keytruda. En Suisse, le best-seller de MSD est encadré par 26 modèles de prix avec rabais confidentiels qui comportent des conditionnalités pour être pris en charge par l'assurance de base. Celles-ci portent, par exemple, sur l'accord préalable de l'assurance, le type de cancer, le parcours de soins, ainsi que la nature ou la durée du traitement.

Résultat : l'accès à ce traitement coûteux n'est pas automatiquement garanti. L'impact financier sur la quote-part des patient-e-s et sur le montant des primes pour l'ensemble de la population est, lui, bien réel.

de leur poche une franchise élevée et contribuer à une part substantielle des coûts – ou la totalité si elles ne sont pas assurées. Ce scénario peut entraîner des dettes financières importantes.

En Inde enfin, une dose standard coûte entre 1750 et 2000 francs. Dans un pays où la majorité des malades paient les médicaments de leur poche, ce tarif est tout simplement prohibitif. Seules les personnes aisées et celles disposant d'une couverture d'assurance suffisante peuvent se payer le traitement.

Une pléthore de brevets

Si MSD peut maintenir un prix fort sur son Keytruda, c'est parce qu'il jouit d'une exclusivité commerciale du fait de ses multiples brevets primaires et secondaires (voir la page ci-contre).

Avec l'appui de l'ONG étasunienne I-MAK, nous avons reconstitué le paysage des brevets liés au principe actif du Keytruda (le pembrolizumab) dans différentes juridictions à l'aide de bases de données publiques. Au total, nous avons recensé 80 brevets octroyés à MSD en lien avec cette molécule. 66 demandes de brevets supplémentaires étaient en cours d'examen en Europe, 55 aux

États-Unis et 11 en Inde (voir le graphique ci-dessous). Compte tenu de la difficulté à reconstituer un tel panorama, il est possible que le nombre réel de brevets de MSD pour ce traitement soit encore plus élevé.

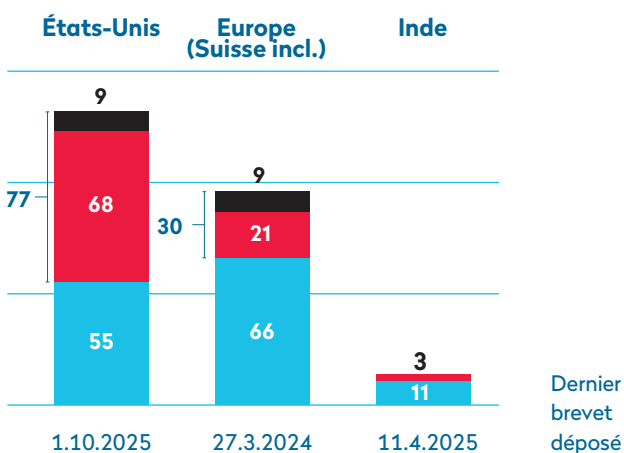
Grâce à cette analyse, nous avons pu mesurer les conséquences de ces brevets : ils peuvent garantir à MSD un monopole d'au moins trois décennies en Europe, en Inde et aux États-Unis sur la vente de ce principe actif très convoité, freinant ainsi l'accessibilité aux traitements. C'est bien au-delà des 20 ans prévus par l'Accord sur la propriété intellectuelle (ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les brevets peuvent garantir à MSD un monopole d'au moins trois décennies en Europe, en Inde et aux États-Unis sur la vente du Keytruda.

En Suisse et en Europe, grâce à l'extension de protection délivrée par les autorités nationales, l'exclusivité liée au brevet primaire ne se terminera qu'en 2031. MSD va pour la première fois être confronté à la concurrence aux États-Unis et en Inde en 2028, avec l'échéance du brevet primaire du Keytruda. Une dizaine de firmes spécialisées travaillent sur des versions biosimilaires du pembrolizumab (l'équivalent des génériques pour les médicaments biologiques), dont le suisse Sandoz. Ces fabricants entendent s'octroyer une part du monumental gâteau, les ventes de Keytruda aux États-Unis représentant 60 % de son chiffre d'affaires mondial – soit un marché de près de 19 milliards de dollars en 2025.

La jungle de brevets du Keytruda

MSD protège son Keytruda avec de nombreux brevets et continue de le faire, plus de onze ans après la première mise sur le marché. Jusqu'à présent, 77 brevets ont été délivrés aux États-Unis, 30 en Europe et 3 en Inde. De nombreuses autres demandes sont en cours d'examen.



MSD prolonge son monopole

Les enjeux financiers sont importants et MSD a d'ores et déjà prévu des parades pour retarder l'échéance autant que possible. D'abord en multipliant les demandes de brevets secondaires, qui représentent 95 % de leurs titres de protection, avec une nette accélération des requêtes depuis 2016. Puis en modifiant le mode d'administration du produit, en passant de la voie intraveineuse à une injection sous-cutanée. Cette tactique, également employée par Roche et d'autres pharmas, permet d'obtenir de nouveaux brevets secondaires et de prolonger la niche d'exclusivité commerciale sur le marché.

Selon ses propres déclarations, l'entreprise américaine entend basculer 30 % à 40 % de sa clientèle cible vers la version sous-cutanée du Keytruda – déjà disponible aux États-Unis et dans l'UE, mais pas encore en Suisse – d'ici à 2028. Avec de nouveaux brevets sur ce mode d'administration, elle pourrait prolonger son monopole jusqu'en 2042 au moins. →

Calculer les coûts de R&D et la marge du Keytruda : comment avons-nous procédé ?

Pour estimer les investissements mondiaux en recherche et développement de MSD pour le Keytruda, nous avons d'abord inventorié l'ensemble des essais cliniques sponsorisés par la firme pour ce produit, puis sélectionné les plus pertinents. Nous avons ensuite estimé leur coût à l'aide de montants établis par des expert-e-s indépendant-e-s, et ajouté 30 % à ce montant pour les coûts supplémentaires associés.

Cette estimation est très généreuse, puisqu'elle repose sur un coût moyen par phase d'essai clinique établi pour une procédure d'homologation classique, alors que le Keytruda a bénéficié de tests plus courts et d'autorisations accélérées. Nous avons également calculé une variante qui tient compte d'éventuels échecs.

Les montants obtenus nous permettent également d'estimer la marge bénéficiaire du médicament en Suisse. L'ensemble de la méthodologie est à retrouver sur le site de Public Eye ainsi que dans le rapport « Nuit à la santé », publié en 2022.

Enfin, le géant étasunien a la possibilité d'initier des litiges judiciaires contre des fabricants de biosimilaires lorsque ceux-ci seront sur le point de les commercialiser. L'engagement d'une action en justice retarde également la mise sur le marché de biosimilaires concurrents.

Des offices de brevets inondés

Les brevets secondaires de MSD pour le pembrolizumab revendiquent diverses modifications mineures du produit mais ne couvrent pas la substance active, qui reste identique. Surtout, ils inondent les offices de brevets, étendent la durée du monopole et retardent la concurrence sans qu'un gain thérapeutique avéré ne soit exigé en retour.

Connue sous le nom d'« evergreening » en anglais, l'accumulation abusive de brevets secondaires sur les produits thérapeutiques est une pratique courante de la branche. Dans le cas du Keytruda, des concurrents contestent le caractère novateur de certains brevets. C'est le cas d'Halozyne, une firme spécialisée dans ce domaine. La biotech considère que la version sous-cutanée de MSD viole quinze de ses brevets et a saisi la justice aux États-Unis et en Europe. Les procédures sont en cours. En décembre dernier, un tribunal allemand a décidé d'interdire la commercialisation du Keytruda sous-cutané en attendant l'issue du litige.

La boîte noire des coûts de R&D

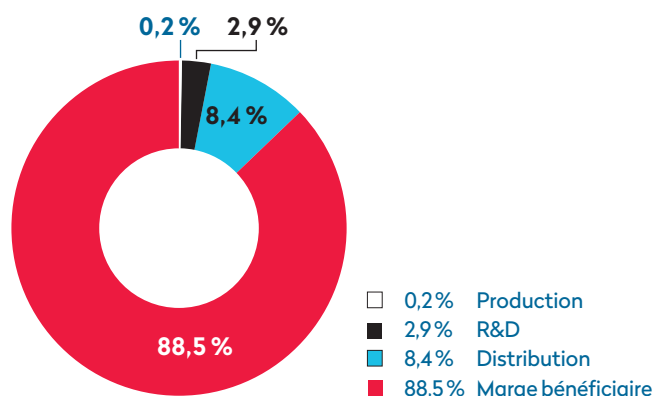
Pourquoi un médicament comme le Keytruda coûte-t-il aussi cher ? L'industrie pharmaceutique répète à l'envi que ses traitements nécessitent des dépenses importantes en recherche et développement (R&D) et qu'elle doit couvrir d'importants risques d'échecs. Ces deux aspects justifieraient les prix de vente élevés des traitements commercialisés.

Auditionné par la commission santé du Sénat étasunien en février 2024, le président et PDG de MSD a affirmé que son entreprise a investi 30 milliards de dollars depuis 2011 dans son programme de recherche pour le Keytruda. Ce chiffre est invérifiable, car il n'existe aucune obligation pour les entreprises de publier les coûts de recherche et développement par produit et d'en rendre compte. Il interpelle, car MSD n'a joué aucun rôle dans la découverte ni la mise au point pharmacologique du produit, issues essentiellement de la recherche publique. L'entreprise a acquis le traitement dans le cadre d'un rachat d'entreprise en 2009, et a hésité à s'en débarrasser avant de se raviser face au succès d'un produit concurrent au mode d'action semblable.

Pour pallier cette opacité, nous avons entrepris d'estimer les investissements en recherche et dévelop-

Composition du prix de vente du Keytruda en Suisse

Selon nos calculs, le Keytruda permet à MSD de dégager 88,5% de marge bénéficiaire en Suisse. Les coûts en R&D ne constituent que 2,9% du prix de vente.



pement consacrés à ce jour par MSD au Keytruda (voir la méthodologie ci-contre).

Notre estimation des coûts de recherche et développement du Keytruda se chiffre à 1,925 milliard de dollars (1,52 milliard de francs) – soit 1,2 % des ventes mondiales du médicament à ce jour. Un montant très en deçà de celui avancé par le PDG de MSD. En tenant compte d'éventuels échecs, le coût total de la recherche et du développement du Keytruda (environ 3,8 milliards de francs) ne représente qu'à peine 3 % du chiffre d'affaires du médicament.

Sur la base de notre méthode, nous avons ensuite estimé le montant de la marge bénéficiaire de MSD pour le Keytruda vendu en Suisse. Résultat: elle représente plus de 88 % du prix officiel (voir le graphique ci-contre).

Les résultats de notre enquête montrent la nécessité d'agir contre le prix excessif des médicaments brevetés. En Suisse, ils contribuent grandement à l'explosion des coûts de la santé.

Cette marge démontre que les pharmas ne fixent pas des prix élevés pour compenser des coûts importants de recherche et développement et se prémunir contre les risques, mais pour dégager des profits exorbitants. Loin d'être systématiquement réinvestis, ces bénéfices remettent en question le système de tarification actuel, censé garantir la pérennité de l'innovation.

Plus de transparence, moins de brevets

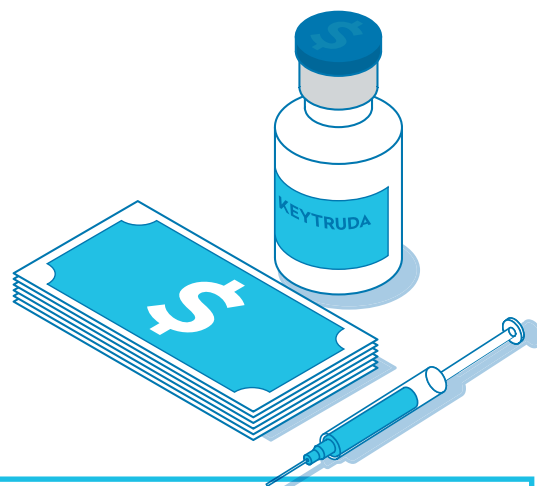
Les résultats de notre enquête montrent la nécessité d'agir contre le prix excessif des médicaments brevetés. En Suisse, ceux-ci contribuent grandement à l'explosion des coûts de la santé. L'argument des pharmas et de la Maison-Blanche, selon lequel les prix seraient trop bas en Suisse et en Europe, est contredit par les importantes marges réalisées par les entreprises comme MSD.

Grâce aux brevets, les firmes pharmaceutiques jouissent d'une situation de monopole et d'une exclusivité commerciale à rallonge. Protégées de toute concurrence, elles sont en mesure d'imposer leurs tarifs à l'échelle mondiale, au détriment des patient-e-s et des budgets de santé publique. Cela doit changer si l'on veut pouvoir garantir la pérennité financière d'un système de prise en charge solidaire des coûts de santé, aujourd'hui sérieusement en péril.

Il est urgent que les autorités de pays hébergeant les grandes firmes pharmaceutiques, comme la Suisse, se positionnent contre la prolifération abusive des brevets secondaires sur les médicaments. En tant que membre de la Convention européenne sur les brevets, la Suisse pourrait exiger un examen plus minutieux des demandes de brevets pour en limiter le nombre.

Il faut aussi réformer le mode de fixation des prix, en exigeant la divulgation des investissements réellement consentis par les pharmas et la part des aides publiques, en lieu et place de comparaisons internationales inopérantes.

En Suisse, les coûts de la santé sont un problème croissant et de plus en plus de personnes souffrent de l'explosion des primes. La Confédération protège un système qui aide les multinationales à maximiser leurs profits et qui empêche la réalisation du droit à la santé pour toutes et tous. Cette politique a également un impact sur le reste du monde, puisque le prix suisse des médicaments est utilisé comme référence par plus de trente pays, y compris par des états plus faibles économiquement. Si la Suisse fait monter les enchères, elle ne nuit pas seulement à sa propre population, mais aussi à des millions de patient-e-s à l'étranger. ■



Les brevets abusifs de la pharma, la série Public Eye

ÉPISODES 1 & 2

Public Eye documente et dénonce des faits d'intérêt public sur le long cours. En septembre 2024, nous avons entamé une série visant à mettre en lumière le recours à des brevets abusifs sur des médicaments « best-sellers », une pratique qui pèse sur les coûts de la santé en Suisse et ailleurs. Cet article, publié conjointement avec l'ICIJ, est le 3^e épisode de cette série. Le premier article sur l'Entresto de Novartis et le second sur l'Herceptin et le Perjeta de Roche sont à (re)lire en ligne et dans les magazines de septembre 2024 et de novembre 2025.



Plainte en diffamation de Kolmar : une nouvelle victoire pour Public Eye

En appel, la justice bernoise a acquitté pour la deuxième fois les autrices et l'auteur d'un rapport de Public Eye et Trial International sur la participation de Kolmar Group AG au commerce de gasoil libyen entre 2014 et 2015, alors que la Libye était en proie à la guerre civile. Ce verdict envoie un signal fort pour la liberté d'informer. Il rappelle qu'enquêter et révéler des faits d'intérêt public n'est pas une infraction, mais un pilier de notre démocratie.

GÉRALDINE VIRET

Berne, le 28 janvier. Tel un bon présage, le soleil, encore timide, nous accompagne jusqu'à l'«Obergericht», un bâtiment à l'allure aussi solennelle que la mission de la Cour suprême bernoise qui y siège. C'est une belle journée pour un acquittement.

La salle d'audience nous est familière. En novembre, nous y avons passé de longues heures à écouter les avocats de Kolmar Group AG tenter de convaincre les juges que les deux autrices et l'auteur du rapport «Contrebande de gasoil libyen: un négociant suisse navigue en eaux troubles», publié en 2020 par Public Eye et Trial International, s'étaient rendu-e-s coupables de «diffamation voire calomnie». Au programme: effets de manche et attitudes par moments dignes d'une cour d'école. Sans oublier une plaidoirie interminable – plus de quatre heures.

Un verdict important pour la liberté de la presse

Nous sommes venu-e-s en nombre pour entendre le verdict. Dans la salle d'audience, la tension est palpable. Puis les mots tombent, nets: «freigesprochen». Nos regards se cherchent, nos sourires se comprennent. Si ce deuxième acquittement était attendu avec confiance, le soulagement n'en est pas moins réel. Car derrière cette décision se cachent cinq années de procédure. Un combat judiciaire long, chronophage, et mené dans un rapport de force très inégal. Avec ce jugement, une nouvelle étape vient d'être franchie.

Motivant point par point son jugement, la Cour suprême bernoise souligne la qualité du travail journalistique «détaillé et cohérent» réalisé par notre enquêtrice Agathe Duparc ainsi que Montse Ferrer et Antoine Hara-

ri, qui ont cosigné le rapport. La juge principale ne mâche pas ses mots, considérant que Kolmar s'est fourvoyée en déposant cette plainte pénale.

Ce jugement va même plus loin que celui rendu par le tribunal de première instance en février 2024. Le négociant devra assumer les frais de procédure et prendre en charge la majeure partie des frais d'avocat des personnes acquittées. Comme la Cour suprême bernoise, nous espérons qu'il marquera le début de la fin de cette affaire.

La firme a réagi dans un communiqué: «Kolmar salue la reconnaissance judiciaire de la diffamation. Toutefois, les acquittements fondés sur la preuve de la bonne foi ne sont pas compréhensibles.» Des propos qui ne font aucun sens au regard de la loi. On ignore encore si elle fera recours auprès du Tribunal fédéral.

Enquête pénale et pression financière

Du côté du Ministère public de la Confédération, l'enquête pénale contre inconnus pour «soupçons de crimes de guerre liés au pillage», ouverte en 2020 à la suite de la dénonciation déposée par Trial International, se poursuit, comme le parquet fédéral nous l'a confirmé.

Un autre front judiciaire reste ouvert. En 2023, Kolmar a intenté une action civile dans le canton de Zoug pour atteinte présumée à la personnalité contre Public Eye et Trial International, ainsi que contre les autrices et l'auteur du rapport. L'entreprise réclame 1,8 million de dollars de dommages et intérêts. Une pression financière très forte qui s'inscrit dans un contexte où les menaces et les plaintes visant des médias et des ONG se multiplient en Suisse. ■

Syngenta tourne enfin la page du paraquat

Le géant bâlois de l'agrochimie a annoncé l'arrêt de la production du paraquat, un herbicide toxique qui a provoqué des dizaines de milliers de décès dans le monde. Syngenta invoque la forte concurrence des génériques, mais les scandales à répétition, la pression réglementaire et les risques financiers liés aux poursuites judiciaires aux États-Unis ont pesé lourd dans la balance.

LAURENT GABERELL

Mis sur le marché en 1962 par Imperial Chemical Industries (ICI), devenue Syngenta après plusieurs fusions, le paraquat est l'un des pesticides les plus vieux et les plus toxiques au monde. Une seule gorgée peut être fatale, et il n'existe aucun antidote. De nombreuses études scientifiques ont par ailleurs montré qu'une exposition chronique, même à de faibles doses, peut favoriser le développement de la maladie de Parkinson.

Le paraquat est interdit dans l'Union européenne depuis 2007 – et en Suisse depuis 1989 – en raison des risques pour les agriculteurs et agricultrices. Syngenta a pourtant continué à le commercialiser dans des pays où les réglementations sont plus faibles. Les victimes se comptent en dizaines de milliers, principalement en Asie et en Amérique latine.

Public Eye s'engage depuis plus de vingt ans pour que Syngenta renonce au paraquat. En 2021, notre enquête « Paraquat Papers », basée sur des centaines de documents internes, révélait les mensonges et l'irresponsabilité chronique d'une entreprise déterminée à maintenir son pesticide sur le marché. Syngenta a toujours fait la sourde oreille, affirmant – aujourd'hui encore – que le paraquat est sans danger. Cela fait pourtant de nombreuses

années que les mauvaises nouvelles s'accumulent pour le géant bâlois. En 2017, le Brésil et la Chine, deux des principaux utilisateurs, décidaient d'interdire le paraquat. Son utilisation est aujourd'hui proscrite dans plus de 70 pays. Et aux États-Unis, premier marché mondial, Syngenta fait face aux plaintes de milliers d'agriculteurs atteints de la maladie de Parkinson, qui incriminent le paraquat.

Dans son communiqué, l'entreprise explique que sa décision d'arrêter la fabrication du paraquat est d'ordre commercial, en raison de « la forte concurrence exercée par les fabricants de génériques ». Mais la chute des ventes consécutives aux interdictions ainsi que les enjeux financiers considérables liés aux poursuites judiciaires aux États-Unis ont dû être déterminants.

Syngenta annonce que la production de paraquat dans son usine d'Huddersfield, au Royaume-Uni – son unique site de fabrication de cette substance – cessera fin juin 2026. Après plus de 60 ans sur le marché, c'est donc (enfin) la fin du paraquat pour Syngenta. Une importante victoire en matière de santé publique ! Même si Syngenta continue de vendre, dans les pays à revenu plus faible, de nombreux autres pesticides toxiques qui, à l'instar du paraquat, ont été considérés trop dangereux pour être utilisés en Suisse et dans l'UE. Le combat continue. ■





Près de 14 000 signatures pour que la corruption ne paie pas

Les créances compensatrices versées par les sociétés condamnées en Suisse pour corruption d'agents publics étrangers devraient être rendues aux populations lésées dans les pays à faible revenu, plutôt que d'alimenter les caisses de la Confédération. C'est ce que demande une pétition forte de 13 810 signatures, remise par Public Eye à la Chancellerie fédérale le 12 mars dernier.

GÉRALDINE VIRET

Interpellé à plusieurs reprises au Parlement, le Conseil fédéral a toujours refusé d'entrer en matière sur la question de la restitution des créances compensatrices. Or, depuis 2011, date de la première application de la responsabilité pénale des entreprises en Suisse pour corruption, les entreprises suisses ont dû verser plus de 900 millions de francs à titre de compensation des gains illicites réalisés grâce à de telles pratiques.

Pas un centime n'a été rendu aux populations lésées. Le Conseil fédéral avait pourtant jugé « immoral » que de tels fonds, qui pourraient être investis dans les systèmes de santé ou éducatifs souvent défectueux dans les pays concernés, restent en Suisse.

À nos côtés sur la place Fédérale pour la remise de notre pétition se trouvaient les conseillers nationaux Christian Dandrès (PS/GE) et Marc Jost (PEV/BE), engagés sur cette question au Parlement, ainsi que des membres de nos groupes régionaux – force vive de notre campagne, lancée en octobre 2025. À Lausanne, Genève et Berne, des projections de documentaires suivies de discussions ont permis de sensibiliser le public à la corruption dans le secteur des matières premières. Nos bénévoles ont également récolté des signatures dans plusieurs cantons, bravant parfois un froid glacial.

Cette pétition s'inscrit dans une mobilisation plus large, menée depuis plusieurs années aux côtés d'organisations de la société civile congolaise pour mettre fin à cette injustice. Des solutions existent : il suffirait d'une volonté politique et d'un ajustement législatif pour que ces profits illicites puissent être rendus aux populations lésées. De nouvelles voix s'élèvent désormais pour que la Suisse cesse de tirer profit de la corruption, et Public Eye continuera de maintenir la pression. ■



Des bénévoles du groupe régional de Neuchâtel en pleine récolte de signatures.



Multinationales responsables: signez la lettre ouverte au Conseil fédéral

Notre reportage sur les conditions de travail chez les sous-traitants de Chiquita (lire page 4) montre une fois de plus que des multinationales suisses tolèrent des violations des droits humains et du droit du travail dans leurs chaînes d'approvisionnement, malgré leurs promesses et leurs labels de durabilité. L'initiative pour des multinationales responsables vise précisément à obliger les entreprises basées en Suisse à rendre des comptes lorsqu'elles tirent profit de tels abus.

Face à cette pression, le Conseil fédéral a élaboré un contre-projet indirect – mais il ne va pas assez loin. Une consultation de trois mois est actuellement ouverte, permettant à la société civile de s'exprimer.

Afin que les lobbies économiques ne soient pas les seuls à avoir leur mot à dire, nous avons lancé, avec la Coalition pour des multinationales responsables, une lettre ouverte au Conseil fédéral. Chaque signature compte : plus nous serons nombreux, plus nous pèserons en faveur d'un contre-projet qui exige une véritable responsabilité des entreprises. ■



Signez dès maintenant la lettre ouverte : peye.link/multis-lettre

Swiss Re désormais tenue d'évaluer les risques au Brésil

En novembre 2023, une enquête menée par Repórter Brasil, lauréat du Prix d'investigation de Public Eye, révélait que Swiss Re assurait plusieurs exploitations agricoles brésiliennes qui contribuaient à la déforestation ou faisaient l'objet d'enquêtes pour travail forcé et violence armée.

Ces révélations ont suscité un écho médiatique international qui a permis une avancée réglementaire majeure deux ans plus tard. En décembre dernier, le gouvernement brésilien a adopté un décret fixant, pour la première fois, des critères sociaux et environnementaux pour l'octroi d'aides publiques à l'assurance agricole. Cette nouvelle réglementation empêche désormais les exploitations reconnues pour leur déforestation illégale ou pour des conditions de travail assimilables à de l'esclavage de bénéficier de polices subventionnées.

Depuis janvier 2026, les assureurs tels que Swiss Re sont légalement tenus d'exclure systématiquement ces risques environnementaux et liés aux droits humains au Brésil. Tout manquement est passible de sanctions sévères. La grande majorité des contrats d'assurance dans les zones rurales étant subventionnée, cette mesure devrait avoir des répercussions considérables sur l'ensemble du secteur. ■

Le podcast « Mon œil! » enregistré en public à Lausanne

Le 2 février, Public Eye enregistrait pour la première fois en public son podcast « Mon œil! », au Cazard à Lausanne. Organisée avec la coalition pour des multinationales responsables, cette soirée était consacrée à Socfin, géant agro-industriel suisse dont l'un des principaux actionnaires est le milliardaire Vincent Bolloré.

Depuis des années, la multinationale est sous le feu des critiques pour ses plantations de palmiers à huile et d'hévéa en Afrique de l'Ouest, où des cas d'exploitation, de conflits fonciers et de violences sexuelles sont signalés.

Près d'une centaine de personnes ont assisté à cette soirée. Damian Veiga recevait trois invité-e-s : Adrià Budry Carbó, enquêteur chez Public Eye, est revenu sur les abus dans les plantations. Sandra Bott, professeure d'histoire à l'UNIL, a décrit les racines coloniales de ces pratiques et leur prolongement dans les chaînes d'approvisionnement mondialisées. Enfin Sylvie Arnanda (Solidar Suisse), membre du comité de l'initiative pour des multinationales responsables, a expliqué l'impact que pourrait avoir cette proposition politique sur un tel cas. ■



Pour écouter ce podcast : peye.link/live-lausanne

Chiquita



**Ensemble, faisons pression sur Chiquita !
Rejoignez notre manifestation virtuelle contre
l'exploitation dans ses plantations.**



stop-chiquita.ch

Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye

L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03,
contact@publiceye.ch

Compte de dons :
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

publiceye.ch

 [publiceye_ch](https://twitter.com/publiceye_ch)

 [@PublicEye](https://www.youtube.com/@PublicEye)

 [@PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse)

 [@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch)

 @fr.publiceye.ch



Commandez gratuitement un abonnement à l'essai!



Découvrez le travail de Public Eye en recevant **gratuitement et sans engagement** les trois prochains numéros du magazine.

publiceye.ch/abo-essai

